

Vivre

Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL AOÛT 2016

ENTREPRENDRE À BELLEGARDE

À la rencontre
des artisans
et métiers de bouche
du centre-ville

FINANCES DE LA VILLE

Les finances de ma commune,
comment ça marche ?

INAUGURATION NOUVEL ESPACE DE VENTE VIGNERONS CRÉATEURS à Bellegarde



**SAMEDI 6 AOÛT
2016**

Apéritif
convivial
à partir
de 11h00

TOUTE LA JOURNÉE

Dégustation des nouveaux
millésimes médaillés
Produits du terroir

15% de remise
sur les gammes Découvertes et Confidentielles*

*Remise spéciale de 15% la journée du 6 Août sur les gammes découvertes et confidentielles. Dans la limite des stocks disponibles.



VIGNERONS CRÉATEURS LA CAVE COOP !
3 points de vente directe

JONQUIÈRES-SAINT-VINCENT

20 route de Nîmes
30300 JONQUIÈRES SAINT-VINCENT
Tél. : 04 66 74 66 11

BELLEGARDE

(inauguration le 6 août)
CD 6113 - 30127 BELLEGARDE
Tél. : 04 66 01 61 26

SAINT-GILLES

31 rue Sadi-Carnot
30800 SAINT GILLES
Tél. : 04 66 87 13 11



SUIVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK!

www.vigneronscreateurs.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Sachez apprécier et consommer avec modération.

Sommaire

2	ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE
7	FINANCES DE LA VILLE
10	ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE
14	ACTION SOCIALE
16	VIVRE ENSEMBLE
18	ENTREPRENDRE À BELLEGARDE
26	LA VIE DE NOS AÎNÉS
26	ENFANTS ET JEUNES
32	PASSION SPORT
36	CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS
39	AGENDA
43	TOURISME ET PATRIMOINE
44	TRIBUNES
45	ACTUALITÉ CONSEIL MUNICIPAL
46	VIE PRATIQUE
47	LE LIVRE DE VIE

Pour être informé gratuitement tous les 15 jours des événements de la ville
Abonnez-vous à Bell'News
bellnews30@gmail.com ✨

Directeur de la publication : Juan-Antoine Martinez
Responsable de la communication : Lucie Roussel
Rédaction et photos : Pascal Crapé
Ont participé à la rédaction et aux photos : élus, personnel municipal, associations et commerces
Création maquette et réalisation : Idéquation et Renaud Barès
Tirage : 3500 exemplaires
Impression : JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert
Magazine imprimé sur papier recyclé

Vivre Bellegarde est disponible en feuilleteur sur le site de la ville bellegarde.fr

Pour contacter la rédaction :
04 66 01 09 32 ou p.crape@mairie-bellegarde.fr



N ombreuses actions, longues en démarches et délais, vont enfin se concrétiser au cours de cet été. Tout d'abord, la démolition de bâtiments vétustes va apporter une **nouvelle configuration à notre centre-ville**. Ensuite, notre médiathèque et l'école maternelle Philippe Lamour feront l'objet d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes, et l'école Henri Serment verra la fin de ses travaux d'extension engagés en mars. Ces opérations totalisent un budget de 1 600 000€.

Nous verrons aussi l'ouverture de **notre collège** que certains élèves, invités par Denis Bouad Président du Conseil Départemental, ont pu découvrir en avant-première. Ce nouvel établissement est un atout au développement de Bellegarde. Mais au-delà, il représente la fin heureuse d'un long combat mené par des générations de parents d'élèves et d'élus. Depuis plus de 40 ans, les jeunes Bellegardais quittent notre commune tous les jours dès 7 h 30 pour rejoindre en bus leurs collèges. En septembre 2016, ce rituel sera terminé, et nul ne pourra me retirer la satisfaction d'avoir contribué à ce combat pour notre ville et notre jeunesse. Satisfaction que je partage avec l'ensemble des élus et avec vous tous, habitants de Bellegarde.

Le vote du budget s'est tenu le 30 mars et, cette année encore, **nous avons souhaité ne pas augmenter le taux des impôts directs locaux pour l'exercice 2016**. Au niveau de la commune, ils resteront donc identiques à ceux de 2015. Autre bonne nouvelle, le Conseil Communautaire a validé l'étude de faisabilité pour la création de notre pôle associatif, culturel et de loisirs, et a voté pour sa réalisation un budget de 3,5M€. Désormais, ce projet avance sereinement. Un nouveau site adapté aux activités de nos associations devrait donc voir le jour fin 2018-début 2019. J'en profite pour saluer tout le travail qu'effectuent auprès de la vie associative Eric Mazellier et Fabien Smaghe, respectivement conseillers délégués aux associations et au sport.

Notre majorité a récemment accueilli deux nouveaux membres au sein du conseil municipal. **Jean Granier** remplace Anne-Marie Maldonado, démissionnaire de ses fonctions de conseillère municipale. Je la remercie pour toutes les actions qu'elle a menées au profit de la commune, directement ou aux côtés d'autres élus. **Fabienne Juliac** remplace notre regrettée conseillère et amie Marie Carmen Balsera décédée le 15 avril. Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées de 2008 à 2014, Marie Carmen avait souhaité laisser sa place pour le mandat suivant, tout en se portant sur notre liste. Le hasard des jeux de sièges au sein du conseil municipal l'a rappelée à ses fonctions d'élue, mais la maladie en a décidé autrement. Je réitère ici, en mon nom et celui de l'ensemble des membres du conseil municipal, toutes mes condoléances à ses proches et à sa famille.

Juan Martinez MAIRE DE BELLEGARDE

FNACA

Dernièrement, deux anciens combattants ont reçu la médaille et le diplôme d'honneur de la FNACA.

Sur la photo on peut voir

Monsieur le Maire avec ses côtés Monsieur Panicucci, Président du comité local FNACA ainsi que les deux diplômés, François Chabalière et François Peiro, accompagnés de leurs épouses et de Bernard Pauly, secrétaire de la FNACA.



Journées médiévales

C'est la deuxième année que le site du musée de l'eau se transforme en avril à l'occasion des journées du printemps du patrimoine, en un véritable camp de l'histoire.



Onze troupes médiévales et romaines, soit plus 110 personnes ont participé les 9 et 10 avril à cet événement organisé par la ville et financé par la communauté de communes. En un seul et unique lieu, le public a pu découvrir, essayer parfois ou déguster les savoirs faire des temps d'autrefois, de la pré-histoire jusqu'au XV^e siècle.

« **Le Bivouac de l'histoire** », comme sont dénommées ces journées médiévales, a accueilli environ 1500 personnes. Un public qui en a aussi profité pour découvrir le patrimoine et le terroir de notre commune à travers les explications de l'Association Bellegardaïse pour la Conservation du Patrimoine (ABCP).

Concours de dessin de blasons

Treize jeunes participants ont présenté leurs œuvres lors de la 1^{re} édition de ce concours organisé pour l'évènement. Dix d'entre eux ont été récompensés, les cinq premiers lauréats ont reçu un kit de couverts médiévaux en fer forgé. Bravo à la jeune artiste Lucie Roussel lauréate du concours.

Banquet médiéval

Soixante convives ont participé au banquet médiéval du samedi soir. Un grand merci aux troupes et artisans pour leur coopération au succès de ces journées. Une mention toute spéciale est à dédier pour leur implication à ce moment d'histoire aux associations locales de l'Archer du Lac et de l'ABCP. Merci également pour leur soutien logistique à Jean Marc Robin et la cave des Vignerons créateurs.



8 mai à Bellegarde une journée particulière entre fête et devoir de mémoire



Depuis plus de 15 années à présent, cette date marque pour les Bellegardais le temps d'une fête particulière et originale, celle de l'Europe. Le port de plaisance, site qui accueille ce moment convivial, devient le temps de l'évènement un véritable temple de la gastronomie traditionnelle européenne où plus d'une dizaine de pays représentés invitent les nombreux visiteurs à ripailler, boire, rire, chanter, danser, jouer parfois.

N'oublions pas que le véritable moment officiel de cette journée du 8 mai se déroule de manière plus solennelle au monument aux Morts pour la France.

fondements de notre République et de la citoyenneté, il nous appartient, à nous adultes, de montrer l'exemple. N'occultons pas notre devoir de Mémoire.

Rendez-vous le 8 mai 2017 au monument aux Morts pour célébrer ensuite comme il se doit au port de plaisance notre retour à la Paix et la fraternité.

L'anniversaire du retour à la paix en Europe

Car le 8 mai est jour férié national dédié à la commémoration de l'anniversaire de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, date qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. C'est avant tout un jour consacré à la mémoire des 36 millions de victimes qu'a fait ce conflit sur notre continent. Et au-delà, au retour à la Paix.

Alors que nous saluons le travail des enfants de nos écoles qui rédigent leurs chartes des valeurs, réapprennent les



Extrait du message prononcé par Steffen Corell, maire de Gersfeld lors de la cérémonie du 8 mai 2016 au monument aux Morts

M. le Maire, Mesdames, Messieurs, chers amis de Bellegarde,

Nous nous rappelons aujourd'hui le 8 mai 1945, le jour de la capitulation de l'Allemagne nazie. Nous fêtons ce jour aujourd'hui comme le jour de l'Europe. C'est une fête joyeuse avec des amis, mais qui doit rappeler en même temps les innombrables victimes civiles et militaires de ce temps-là aux générations qui ne l'ont pas vécu elles-mêmes et qui le connaissent que par des récits et des documents.

Nous exprimons notre révérence et notre respect envers les morts et les blessés, les veuves et les orphelins qui devaient supporter beaucoup de privations et de souffrances pendant et après la guerre. En tant qu'Européen convaincu, je suis sûr que nous avons appris par l'histoire que la haine et les hostilités mènent à de nouvelles souffrances. C'est grâce à nos politiques que nous avons surmonté les antagonismes héréditaires, démonté les bunkers et commencé à construire ensemble la maison européenne. En ce moment surtout où la liberté et la



sécurité de nos peuples sont menacées de plus en plus par le terrorisme, nous devrions soutenir l'idée européenne et vivre ensemble nos valeurs et continuer de les défendre, car la paix et la liberté sont le résultat de beaucoup d'efforts.

Le 8 mai a été déclaré jour férié de commémoration en France le 20 mars 1953

Le président Charles de Gaulle supprime le caractère férié de ce jour par le décret du 11 avril 1959.

En 1975, pour se placer dans une logique de réconciliation avec l'Allemagne, le président Giscard d'Estaing supprime également la commémoration de la victoire alliée de 1945.

C'est à la demande du président François Mitterrand que cette commémoration et ce jour férié seront rétablis, par la loi du 2 octobre 1981.

La date officielle de la journée de l'Europe est fixée le 9 mai dans les États membres de l'Union européenne pour commémorer la déclaration Schuman du 9 mai 1950 ; ce discours, prononcé avant la naissance de la communauté économique européenne, est considéré comme le texte fondateur de l'Union européenne.

La journée de l'Europe a été instituée en 1985 par le conseil européen lors de sa réunion à Milan. Elle symbolise aussi la paix entre la France et l'Allemagne, qui toutes deux décidèrent de coordonner l'ensemble de leur production de charbon et d'acier sous l'égide d'une haute autorité, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

À Bellegarde pour des raisons pratiques d'organisation, cette journée est célébrée le 8 mai jour férié. Elle a succédé en 2000, année de l'entrée dans la monnaie unique européenne (Euro), à la fête de l'eau qui se tenait au port de plaisance.



20 ans de chantier d'insertion

C'est en octobre 1996 que le chantier d'insertion de Bellegarde a pris naissance. Juan Martinez était alors adjoint délégué aux affaires sociales, Elie Bataille maire. Depuis, une cabane de gardian, un moulin à huile, un musée de l'eau, une digue, des ponts, une porte fortifiée, des murs, une calade, des mosaïques, des savons ont été réalisés.

L'exposition « Éclats de pierre, éclats de vie »

L'année 2016, marque les 20 ans du chantier et à cette occasion une exposition a été réalisée et proposée au public du 10 au 17 juin salle des Deux mondes. Plus qu'une rétrospective des 20 années d'actions et de réalisations du chantier en matière de patrimoine local, cette



présentation a été l'occasion de promouvoir les savoirs faire et compétences acquis par les salariés de cette structure. Un grand merci aux écoles de la ville qui sont venues découvrir cette exposition réalisée par le personnel du

chantier avec le partenariat du club photo Art images et le service communication & patrimoine de la ville.

Service des affaires sociales mairie
04 66 01 09 38

Le festival Bellegarde du rire est né



Un Artus bloqué à Paris 4 h avant de monter sur scène, une météo menaçante et un Titoff craignant d'être foudroyé à tout moment... Il est vrai que pour cette première édition du festival « Bellegarde du rire » en plein air, l'équipe d'organisation a vécu quelques moments de stress intense les 3 et 4 juin.



Mais une nouvelle fois, la protection de la Madone qui surplombe la fameuse tour, emblème historique de la commune, a fonctionné.

Artus a finalement pu rejoindre à temps la scène bellegardaise et faire mourir de rire un public déjà échauffé par Douxdouille. Enchanté par le décor historique du château, Artus le compara à celui du fameux Marrakech du rire qui se déroulait au même moment à plus de 2 000 km.

Quant à Titoff, vedette de la deuxième soirée ouverte par Chris et ses 120 kg d'humour, point d'orage ni d'éclair, hormis celui du génie de l'interprétation. C'est même sous un ciel étoilé que s'est achevée la soirée, accompagnée des vœux de Titoff pour une longue vie au festival « Bellegarde du rire ».

Avec ses quatre parrains d'un soir, Titoff, Artus, Chris et Douxdouille, le festival du rire de Bellegarde est né et c'est sans aucun doute que son public fut conquis. Bellegarde renoue ainsi avec une programmation culturelle sur le site du château, un lieu incontestablement magique sous les feux des pro-

jecteurs. À cette occasion, l'association Sénéfoli a proposé une buvette et un point restauration au profit d'un projet éducatif entre une école de Bellegarde et une du Burkina Faso.

Fort de ce premier succès, une édition 2017 trotterait déjà dans la tête d'Adrien Héritier, élu délégué à la culture. Mais chut, pour l'instant cela reste secret...

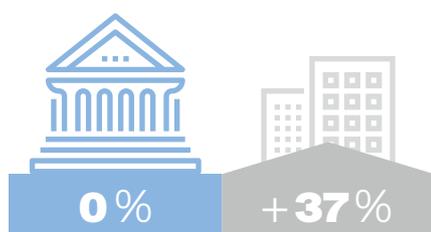


Les finances de notre commune

2015

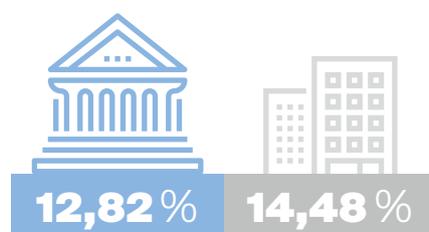
Avec des recettes de + **9 964 985 €** et des dépenses de - **8 319 480 €** l'exercice 2015 clôture avec un résultat comptable de + **1 645 505 €**

En 2008, la municipalité s'est engagée à ne pas augmenter le taux des impôts directs locaux et de baisser le taux de la taxe foncière sur le non bâti, mais c'était sans compter sur la baisse de la dotation de l'état et des ressources. En 2014, consciente des difficultés financières de la population, la municipalité a baissé de 2% les taxes locales communales. Ces taux ont été reconduits à l'identique pour l'année 2015.



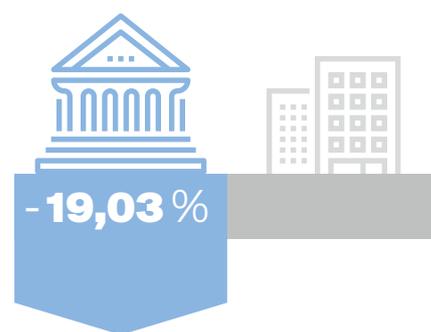
Les impôts locaux : aucune augmentation à Bellegarde

Contrairement aux communes françaises similaires qui ont vu leurs impôts locaux par habitant augmenter en moyenne de 37% entre 2008 et 2014.



Taux d'imposition de la taxe d'habitation

En 2014, le conseil municipal a voté un taux de 12,82%, contre une moyenne de 14,48% pour les communes françaises similaires à Bellegarde



Taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti

À Bellegarde, le taux de la taxe foncière sur le bâti est moins élevé de 19,03% que pour des communes similaires.

Taux d'imposition de la taxe foncière sur le non bâti

La municipalité s'était engagée à une maîtrise du taux d'imposition sur le non bâti. Un geste fort pour nos agriculteurs et la sauvegarde de notre patrimoine.

Les finances de ma commune,

Comme pour une entreprise, une association, une famille, les finances communales doivent faire l'objet d'un suivi rigoureux. Leur gestion s'appuie sur le budget annuel voté par le conseil municipal au début de chaque année. Il comprend une section dédiée au fonctionnement quotidien de la commune et une autre dédiée aux investissements patrimoniaux en cours et à venir.

Fonctionnement

Les recettes (fiscales, dotation de l'État, redevances...) permettent de financer les dépenses (fonctionnement des services, frais de personnel, charges diverses...).

Pour faciliter le suivi à l'échelle de la commune le budget global est réparti en quatre postes : budget général, assainissement, eau, fêtes.



Répartition du budget



recettes **9 964 985 €**

recettes fiscales **3 387 953 €**

produits du domaine **2 564 661 €**

dotation de l'État **1 606 673 €**

produits exceptionnels (cession terrains) **1 345 269 €**

excédent reporté **986 762 €**

autres (atténuation de charges) **73 666 €**

8 319 480 € dépenses

4 193 406 € personnel

1 377 866 € fonctionnement des services

1 340 000 € opérations d'ordre (cession)

895 518 € indemnités des élus

262 007 € charges financières

216 021 € amortissement

24 097 € atténuation de produits (FPIC)

10 565 € charges exceptionnelles



Budget de l'eau et assainissement

Bon équilibre entre les dépenses et les recettes de fonctionnement. En 2016, le Conseil municipal a voté le maintien de la redevance communale pour l'eau potable à **0,53 € HT/m³**. Après d'importants travaux d'assainissement réalisés rue du Rieu, la priorité sera portée sur la modernisation et le remplacement de certains équipements de la station d'épuration.



Budget fêtes et cultures

Dès 2009, la municipalité a affiché sa volonté de maîtriser les dépenses, avec une subvention de **215 000 €** en 2014 et 2015, contre 310 000 € en moyenne entre 2006 et 2008. Une gestion rigoureuse du budget a permis d'assurer l'ensemble de nos fêtes et animations culturelles. Le résultat budgétaire 2015, est satisfaisant puisqu'il dégage un **excédent de 43 320 €** qui sera reporté sur 2016.

comment ça marche ?

2015

Investissement

Les recettes (excédent de fonctionnement, emprunt, cession d'actif...) permettent de financer les dépenses (investissements par autofinancement, emprunts...).



L'investissement, sans emprunt

En 2015, 100% des équipements ont été financés par les recettes de la commune ; **l'autofinancement** a atteint le montant de **1 237 563 €**.

Les principaux postes d'investissement



426 340 € voiries



286 270 € acquisition terrain



97 800 € aménagements école



40 400 € aménagement sportif



31 800 € extension réseau EDF



Une équipe dédiée aux finances de la commune

Jérôme Pantel, conseiller municipal délégué

aux finances, propose les orientations stratégiques débattues en conseil.

Cécile Chambonnet, directrice administrative, financière et des ressources humaines. Elle supervise les pôles comptabilité, marchés publics et ressources humaines.

Sylvie Dayre et **Marie Gil** service des facturations et de la régie de l'eau.

Nathalie Sabatier service de la paie du personnel.

Amandine Palpacuer secrétariat du service des ressources humaines (à partir d'août).



Pérennité des finances

Afin d'assurer la pérennité des finances communales, les orientations suivantes ont été retenues :

- ▶ **optimisation** de différentes rubriques du budget en recettes et en dépenses (taxes foncières acquittées par la commune sur son patrimoine, charges sociales dues à l'État, déduction ou récupération de TVA...);
- ▶ **réflexion** stratégique à long terme (> 10 ans);
- ▶ **meilleure gestion** des marchés publics et des ressources humaines avec de nouveaux outils numériques;
- ▶ **négociation** des taux d'emprunts pour les nouveaux investissements.

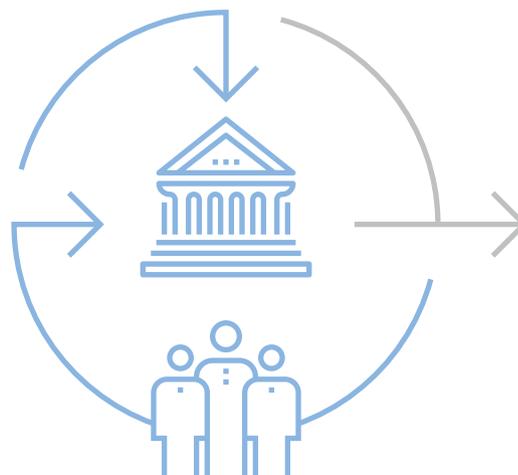
Budget communal

Communauté de communes



Conseil départemental

recettes
- impôts locaux
- État (dotation)
- prestations de services (eau potable, crèche, cantine...)
- emprunts



dépenses

- fonctionnement des services
- projets et travaux
- remboursement d'emprunts

Espaces verts et ville fleurie



Ce service a commencé l'année 2016 avec une nouvelle configuration.

Le départ pour de nouveaux horizons de deux agents expérimentés : Frédéric Lombard, responsable du service, et Céline Vernochet, chargée du fleurissement des jardinières du centre-ville et des animations avec les écoles, a demandé une réorganisation interne. Thierry Pesenti, agent communal en charge jusqu'alors de la partie fauchage et terrassement, assure aujourd'hui la gestion du service composé de huit agents.

Parallèlement, Michel Borello, tout nouvellement élu, assure depuis février la délégation aux espaces verts. Il remplace Nancy Rey qui assurait cette mission depuis 2009 et a souhaité cesser ses fonctions d'élue début 2016.

Une démarche plus environnementale

Tout en poursuivant la réalisation des projets engagés en 2015, cette nouvelle configuration du service amène la question d'une opportunité d'orienter l'action du service espaces verts vers

une démarche plus environnementale en lien avec les notions de protection et de gestion de la ressource en eau et de redéfinir les priorités en fonction des compétences et des effectifs actuels.

En effet, s'il a conservé toutes ses compétences techniques d'ingénierie et logistiques, ce service se trouve aujourd'hui un peu amputé de sa compétence fleurissement. L'intégration et le développement de zones minérales au sein

des espaces verts de la ville, l'utilisation de prairies fleuries, sont des alternatives vers lesquelles pourrait s'orienter le service. De même **les préconisations et obligations « zéro phyto dans la ville » posées de manières réglementaires par l'État, concèdent dorénavant une place plus grande à la nature et au retour maîtrisé des « mauvaises herbes ou adventices » dans nos rues et nos espaces publics.**

Une chose pas toujours aisée qui nécessite quelque temps de calage, tous les jardiniers savent bien que sitôt un peu oubliées les mauvaises herbes ont une fâcheuse tendance à en profiter. Seul souci, le jardin

que constitue la commune se chiffre en hectares et en kilomètres de rues, d'allées, de haies.

L'année 2016 est donc une année de transition pour le service. Ce dernier envisage notamment l'investissement dans du matériel plus adapté afin de mieux lutter de manière écologique contre « les herbes folles » qui peuplent nos voiries.



Le compostage permet de diminuer de 30% la quantité d'ordures ménagères produite par un ménage. C'est un excellent moyen d'alléger le poids de nos sacs poubelles et de valoriser nos déchets biodégradables en un engrais naturel proche du terreau.



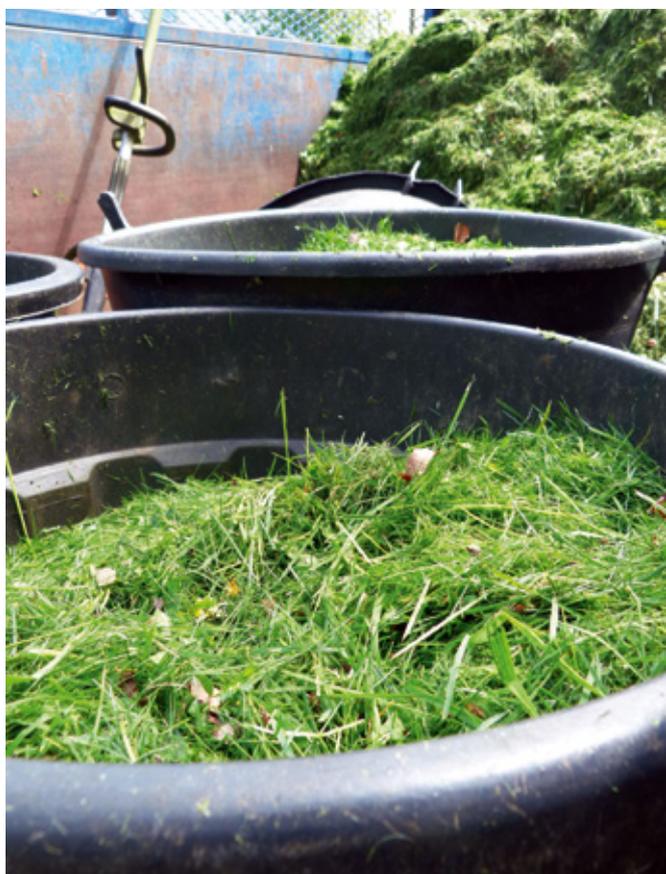
Faites une fleur à votre jardin, compostez, paillez

Réaliser un bon compost, c'est simple ! Il sera composé de vos déchets de cuisine et de vos déchets verts, reste de repas, marc de café, coquilles d'œufs, épluchures, fleurs coupées, tonte de gazon, filtres à café...

Le compost mûr ressemble à du terreau de feuilles. Vous pourrez l'utiliser à l'automne ou au printemps lors des plantations mélangé à la terre de votre jardin.

Conseils pratiques : variez les matières et découpez en morceaux vos déchets pour faciliter leur dégradation.

Mélanger à chaque apport accélérera la décomposition des déchets. Si votre compost est trop sec, ouvrez votre composteur par temps de pluie ou arrosez-le. S'il est trop humide, ajoutez des déchets secs avec des copeaux ou carton en morceaux. Un bon compost ne dégage pas de mauvaises odeurs.



Et si vous transformiez vos déchets verts en paillage ?

Le paillage consiste à recouvrir la terre avec des débris végétaux. Très facile, cette pratique permet de recycler vos déchets verts.

Le paillage présente de nombreux avantages :

- moins de déplacements à la déchèterie, car presque tous les déchets verts sont utilisables en paillis ;
- un sol plus riche grâce à la création d'humus et de micro-organismes plus actifs ;
- des économies d'eau, car le paillis limite l'évaporation ;
- moins d'effort pour l'entretien du jardin, car moins d'herbes indésirables et un sol facile à travailler, car plus souple.

Votre paillage pourra être composé de brindilles, petites tailles de rosiers, d'arbustes d'ornement, fleurs et plantes, déchets du potager et du verger, « mauvaises herbes » non grainées, fumier, plumes, foin, paille, écorces, orties...

Compost et paillage sont de bons alliés pour l'entretien du potager et des fleurs annuelles.

Épandez du compost entre les rangs ou au pied des plantes et recouvrez-le d'une couche de paillis pour plus d'efficacité.

Depuis quelques années la commune a engagé une démarche de réduction progressive des produits phytosanitaires type désherbants chimiques pour l'entretien des espaces publics, afin de préserver la qualité des eaux et de l'environnement.

Zéro pesticide un choix pour l'avenir

Une démarche volontaire aujourd'hui confirmée par l'arrêté préfectoral n° 2008-139 du 1^{er} février 2008 qui stipule que « l'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit à moins d'un mètre de la berge de tout fossé, cours d'eau, canal, point d'eau, collecteur d'eaux pluviales. Aucune application ne doit être réalisée sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout ».

Face aux herbes folles, les agents des espaces verts luttent activement pour

l'entretien de nos espaces verts. Le désherbage manuel est donc revenu à la mode et les armes des agents s'appellent aujourd'hui binette, brosse de désherbage, sarclage, paillage...

Si les agents de la collectivité ne désherbent plus les pieds de façades, il appartient alors à chacun de juger si les beaux brins de plantes qui naissent aux pieds des bâtiments sont, ou non, persona non grata et d'en tirer les conséquences en désherbant le long de sa propriété.

Désherbage devant chez soi, un geste citoyen

Si les agents de la collectivité ne désherbent plus les pieds de façade dans le cadre du Zéro pesticide, il appartient alors à chacun de désherber le long de sa propriété ou de sa limite de propriété de façon naturelle, sans produits chimiques.

Ne pas utiliser de produits chimiques

Afin de désherber manuellement et naturellement, une seule recette, la binette et un peu d'huile de coude. De nombreux désherbants naturels existent : eau bouillante salée, eau de cuisson des pâtes, riz ou pommes de terre. Verser sur les herbes indésirables ou la mousse. L'eau salée ou le vinaigre blanc (1 litre pour un demi-litre d'eau) brûle la racine, et pour les pavés autobloquants répandez du gros sel, la pluie se charge du travail.

Des plantes à surveiller

Ce sont des plantes invasives au développement rapide et parfois fortement allergisant.

Il est important de savoir les identifier très tôt, afin d'éviter leur installation et leur dissémination.

Les invasives

Vergerette *Conyza floribunda*

Arrachage avant la production de graines. La coupe est inefficace.

Arbre aux papillons *Buddleia davidii*

Arrachage des jeunes plants. La coupe et la tonte ne suffisent pas à les éliminer.

Herbe de la Pampa *Cortaderia sellana*

Arrachage des jeunes plants et coupe des « plumeaux » pour éviter la dissémination des graines.

Les allergisantes

L'une d'elles est particulièrement signalée dans notre région par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) : **Ambroisie à feuille d'armoise *Ambrosia artemisiifolia* L.**

Cette plante invasive produit un pollen allergène durant l'été.

Ordures ménagères : une nouvelle forme de collecte qui s'associe à l'évolution de nos déchets

C'est un constat dont il faut se réjouir : nos sacs d'ordures ménagères diminuent au profit du tri sélectif. En moyenne, les foyers bellegardais produisent par semaine 1 à 2 sacs d'ordures ménagères contre 2 voire 3 sacs de tri sélectif. En termes d'économies et de démarche environnementale, il apparaît dès lors qu'un passage systématique et quotidien de collecte des OM peut être remplacé par la disposition de conteneurs d'apport volontaire.

Cette solution permet à chaque foyer de conserver une souplesse dans le dépôt de ses ordures ménagères, sans contrainte de jour, d'horaire ni de stockage. Elle évite pour la commune et la communauté de communes les dépôts de sacs le long des voiries avec toutes les problématiques associées ; respect des horaires de sorties, déchirement par des animaux errants, nécessité d'intervention de collecte supplémentaire pour le nettoyage de la voirie, plus grande souplesse de collecte...

Ce système mis en service courant juillet sera privilégié dans les zones d'habitat où les conteneurs pourront être disposés sans nuisance et aisément accessibles aux services de collecte. Seule la collecte hebdomadaire du tri sélectif sera maintenue au porte à porte. Pour les autres zones, le centre-ville particulièrement, aucun changement.



4 m³
l'équivalent
de 6 containers
de 660 litres

Nouvelles colonnes de tri pour vos sacs d'ordures ménagères

Plus propre, plus fonctionnel, à Bellegarde.



Baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Nouvelle baisse de 1% en 2016 avec un taux ramené à 14,15% de la valeur locative de votre habitation.

TEOM
14,73 depuis 2011
14,58 en 2014 (-1%)
14,28 en 2015 (-2%)
14,15 pour 2016 (-1%)



CCBTA 1, Avenue de la Croix Blanche - Beaucaire
04 66 59 54 54 - laterredargence.fr



Jardins familiaux

Installés au sud du giratoire des Oliviers sur la route de St Gilles, ces jardins réalisés en partenariat avec les services techniques, les espaces verts de la ville et le personnel du chantier d'insertion se composent de 45 parcelles aménagées. 42 sont destinées à la location de familles pour la réalisation de potagers.

Deux parcelles seront des espaces pédagogiques où les écoles pourront intervenir et réaliser leurs activités pédagogiques liées à l'environnement.

Une dernière parcelle est réservée à la création d'un potager destiné à fournir en légumes frais la banque alimentaire de la commune.

L'entretien de ces trois dernières parcelles sera confié au chantier d'insertion.

Service des affaires sociales mairie 04 66 01 09 38

LA MISSION LOCALE JEUNE

La Mission Locale Jeunes Rhône Argence « MLJ RA » assure une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un soutien ou tout simplement d'un conseil. Sa fonction première est de construire et accompagner des parcours d'insertion des jeunes tout en développant le partenariat local/régional dans la mise en œuvre des actions.

Ses missions se déclinent en 4 points

- 1.** Accueillir, informer, orienter les jeunes.
- 2.** Accompagner les jeunes dans leurs démarches et leurs parcours.
- 3.** Mettre en œuvre des actions pour favoriser l'accès à l'emploi, la formation, la mobilité, le logement, la santé...
- 4.** Développer en collaboration avec ses partenaires des projets de mobilité européenne grâce au programme « Erasmus+ ».

La « MLJ RA » est une équipe de 23 personnes dont des conseillers (ères), chargées de relations entreprises, psychologue, assistante sociale... à votre disposition sur l'ensemble du territoire (cantons de Beaucaire, d'Aramon et de Villeneuve lez Avignon). Une permanence de la MLJ à Bellegarde est à votre disposition tous les jeudis, le matin au point infos et l'après-midi au centre médico-social.



Zoom sur un des dispositifs phares de la MLJ Rhône-Argence : La Garantie Jeunes

Un nouveau dispositif est venu enrichir l'offre de service de la Mission Locale.

Depuis septembre 2015, la Garantie Jeunes permet aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement renforcé pendant 1 an.

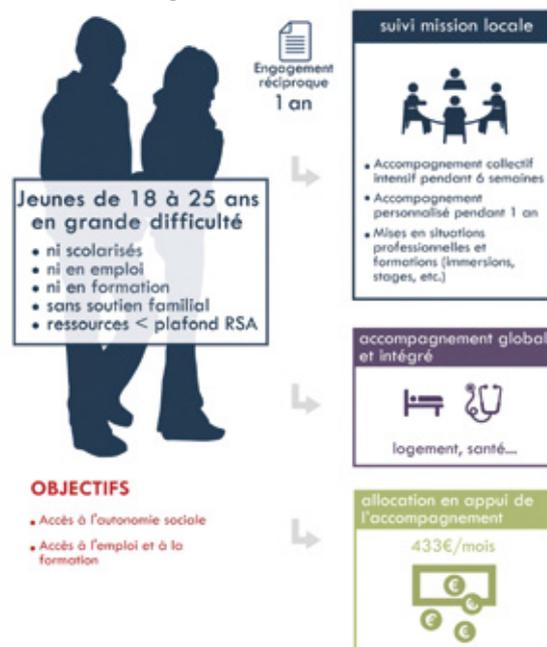
L'objectif est d'être autonome, de multiplier les expériences professionnelles, d'acquérir les savoir-être en entreprise, par le biais de regroupement collectif, d'entretiens individuels et d'actions de mise en relation avec des employeurs. En fonction des ressources, le jeune peut bénéficier d'une allocation forfaitaire sous réserve d'être actif dans ses démarches.

190 jeunes répondant à certains critères d'éligibilité pourront bénéficier en 2016 de la Garantie Jeunes.

Pour plus d'informations et pour prendre rendez-vous 04 66 59 54 14

LA GARANTIE JEUNE

Zoom



MA COMMUNE MA SANTÉ, LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ MUTUALISÉE COMMUNALE

Depuis la réunion publique de présentation du dispositif le 9 mars 2016 qui a permis d'accueillir près de 100 personnes, dix permanences ont été organisées au centre médico-social. 65 familles ont ainsi pu faire le point sur leur contrat de complémentaire santé.

Lors de ces entretiens, à l'aide du tableau de prestations, chacun peut vérifier si le niveau de couverture est toujours adapté à sa situation et les principes de remboursement sont expliqués.

Ensuite, si cela s'avère intéressant pour l'administré, une proposition avec les solutions « Ma Commune Ma Santé » est faite avec l'objectif d'améliorer le rapport prix-prestations.

De nouvelles permanences d'informations personnalisées seront programmées à compter de début septembre, elles permettront de rencontrer d'autres administrés, et pour certains de valider la proposition « Ma Commune Ma Santé ». Comme pour les permanences précédentes, les inscriptions s'effectueront auprès de la mairie.

ATELIERS VIVADOM

La plateforme de répit des aidants est un dispositif pour vous, aidants, qui accompagnez un proche souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Nous vous proposons un accompagnement gratuit et illimité.

L'animatrice et la psychologue peuvent vous proposer :

- un accompagnement individuel à domicile (information sur les aides et soutien psychologique);
- un accompagnement collectif pour partager des moments conviviaux avec son proche (ateliers, sorties) ou entre aidants (groupe de parole, psychoéducation).

Sur Bellegarde retrouvez-nous, salle des Deux Mondes, de 14 h à 16 h :

- mercredi 14 septembre, atelier mémoire ouvert aux couples aidant/aidé;
- vendredi 7 octobre, groupe de parole ouvert aux aidants;
- lundi 21 novembre, goûter musical ouvert aux couples aidant/aidé.

Nous pouvons assurer le transport.

au café de l'Union

- vendredi 28 octobre, café détente, ouvert aux couples aidant/aidé;

04 48 06 01 14

Fanny Marchand 09 72 45 23 57 - f.marchand@vivadom.net

L'objectif et l'enjeu de ce projet sont d'engager une réflexion sur les conditions d'accueil de certaines associations occupant des locaux inadaptés et/ou vétustes. À terme, accompagner et impulser le développement de ces associations en mettant à leur disposition une nouvelle structure adaptée et fonctionnelle.

En effet, notre besoin de remplacer certaines de nos salles communales vétustes et non conformes aux normes actuelles est devenu nécessaire : école de musique, Héraclès (musculature), Mont Michel / Vargas (gym, danse), Saint-Jean (danse), Bex (arts martiaux), centre médico-social.

En 2014 une première phase du projet a été engagée. Elle a consisté à rencontrer les associations de musique, chant, musculature, arts martiaux, danse et gym pour estimer leurs besoins et apprécier les contraintes de leurs activités. Puis a suivi une phase 2, dite de chiffrage du projet et de définition d'un calendrier prévisionnel. En 2016, la commune a acquis le terrain (parcelles n° 1295 et n° 180 secteur Coste Canet) pour l'implantation du projet.

Récemment, l'étude de faisabilité pour la création de ce pôle associatif, culturel et de loisirs a été validée par la CCBTA. Cette dernière a voté pour sa réalisation un budget de 3,5M€.

Ce grand et beau projet va maintenant voir le jour. L'opération sera suivie par la SEGARD avec un délai de réalisation des missions y compris validation du maître d'ouvrage (SPL) pour une réception définitive dans deux ans et demi, soit automne 2018 - début 2019.

Eric Mazellier

CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA VIE ASSOCIATIVE

Service des associations 04 66 01 03 40

Un point sur les travaux de voirie

Rue de Beaucaire

Les travaux engagés par GrDF pour le remplacement de conduites de gaz se sont terminés fin juin.

Rue d'Auvergne

La réception définitive des importants travaux engagés pour cette voirie s'est tenue fin juin.

Projet RD3 / démolitions de bâtiments / projet « d'aération » du centre-ville

Depuis fin juin, cette opération est engagée. Elle porte sur la démolition de quatre bâtiments communaux (l'ancien Dojo place St Jean, l'ancienne Banque Chaix rue de St Gilles, l'immeuble 20 rue de la République et l'immeuble sis 1 et 1 bis rue des écoles). Les travaux ont été confiés à l'entreprise de démolition CBTP. Ce chantier a fait l'objet d'un diagnostic technique sur l'amiante, le plomb et les termites, et d'un plan de retrait des matériaux déposés à la médecine du travail et l'inspection du travail (conformément à la loi).

La première phase de ces travaux a débuté le 20 juin 2016 par une opération de désamiantage sur les bâtiments à démolir puis par la dépose partielle de la toiture des bâtiments. Ainsi, un bureau d'études spécialisées, mandaté par l'entreprise, a pu donner toute indication sur les travaux de confortement, d'étanchéité et d'isolation thermique à réaliser sur les bâtiments mitoyens, notamment avec l'ancienne banque Chaix, la rue de la République et la rue des Écoles. La phase de démolition a été engagée dès fin juin et devrait se terminer fin septembre.

Afin de sécuriser les zones de travaux, des barrières ont été placées sur la chaussée. Tout au long de la phase de démolition, un arrosage des matériaux sera réalisé afin de limiter les risques de poussière. La commune et l'entreprise font au mieux pour limiter les nuisances de ce chantier important qui va transformer notre centre-ville.

LIO côté sud

Les travaux d'aménagement de cette voie de contournement du centre-ville pour la liaison de la ZAC des Ferrières ont repris depuis juin. Ils concernent la portion ZAC-route de Saint-Gilles avec une phase de décaissement de la voie, puis d'installation des réseaux d'éclairage public, BRL, fibre, PTT. Cette liaison Sud devrait être achevée d'ici septembre et être ouverte à la circulation pour la rentrée scolaire et l'ouverture du collège.

ZAC des Ferrières tranche 2

La deuxième tranche d'aménagement de terrains destinés à l'habitat est engagée depuis juin.

Réseau d'eaux usées du rond-point des Oliviers

Le poste de relevage destiné à l'évacuation des eaux usées de ce secteur était de capacité insuffisante ce qui créait des débordements fréquents sur la route de Saint-Gilles. Les travaux engagés fin juin-début juillet ont consisté à un déplacement et un redimensionnement de ce poste de relevage.

Poste de relevage du réseau pluvial du lotissement de la Prairie

Lors de violents orages, le débit de ce poste de relevage était notoirement insuffisant et entraînait donc l'inondation de la rue. La réalisation d'un poste de relevage de capacité supérieure devrait permettre d'améliorer la situation. Ces travaux ont été réalisés courant juin.

Chemin du Coste Canet : reprise du « virage » au niveau du chemin du Cros di bards

Ce point est confronté à deux problèmes, un sous dimensionnement du réseau pluvial face à la densification de la zone d'habitat dans le secteur et la résurgence souterraine d'une source lors de fortes pluies. Des travaux ont été engagés début juillet.

Chemins communaux

Menée conjointement avec Jean-Paul Rey, adjoint délégué à l'agriculture, une campagne de réfection des chemins communaux a été engagée pour un budget de 40 000 euros.





Un élu aux côtés des artisans et commerçants de Bellegarde

Créée en 1995 et assurée jusqu'alors par Cathy Navatel, la délégation au commerce, à l'artisanat et aux services est confiée à Olivier Rigal, devenu également premier adjoint depuis le mois d'avril.



Olivier Rigal, vous étiez déjà adjoint délégué à l'urbanisme ; pourquoi avoir accepté d'assumer ces fonctions supplémentaires ?

Nommé premier adjoint au maire en remplacement de Cathy, la question de prendre en même temps sa suite sur la délégation au commerce, à l'artisanat et aux services s'est logiquement posée. Je siège à la communauté de communes et suis chargé de l'urbanisme à Bellegarde. Ces deux

missions se complètent et, assemblées, pouvaient devenir un atout au bénéfice du commerce et de l'artisanat local. J'ai accepté ces nouvelles fonctions, conscient de l'investissement personnel demandé, mais rassuré par le travail régulier,

conséquent et de qualité, effectué jusqu'alors par Cathy. Je savais aussi pouvoir compter sur l'aide précieuse des quelques 400 commerçants et artisans. Restait une question : comment organiser la richesse de cette économie locale diversifiée ?

Quelles sont les relations actuelles entre le tissu économique local et la mairie de Bellegarde ?

Le premier travail a consisté à recenser les actions déjà engagées en faveur des entrepreneurs locaux. Un simple point comptable en mairie a permis de constater qu'en 2015, une année ordinaire, la ville avait effectué plus de 470 000€ d'achats de fournitures ou de prestations en local. Sur la même période, la commune avait versé plus de 160 000€ de subventions à la vie associative (170 900€ en 2016). Soit plus de 500 000€ par an, directement ou indirectement injectés par la ville dans l'économie de proximité. Ce n'est pas rien ! Et cela, sans compter la centaine d'agents communaux, dont plus de 80% résident avec leur famille à Bellegarde. L'entreprise « Ville de Bellegarde » est probablement le plus gros employeur local.

Quels aides sont déjà accessibles aux commerces et artisans locaux ?

Au niveau intercommunal, le FISAC (Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) aide à préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité. Ce dispositif est principalement destiné à financer les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services. Certains commerces ont ainsi bénéficié d'aides techniques et financières pour la réfection de leurs devantures par exemple.

Les futurs travaux de la ville bénéficieront-ils aux entrepreneurs Bellegardais ?

La Communauté de communes a signé une convention avec la CAPEB 30 (Confédération gardoise des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment). L'objectif de ce partenariat est, entre autres, d'initier les TPE PME aux modalités des marchés publics afin de leur en faciliter l'accès et d'améliorer leur réponse. C'est aussi la création d'une liste référençant les établissements reconnus pour la qualité de leurs travaux. Ils seront démarchés en priorité pour la réalisation des projets intercommunaux tels que ceux engagés dans le cadre de la mise aux normes « accessibilité handicapés » des bâtiments publics.

**Bellegarde,
un tissu
économique
dynamique**

La ville prépare-t-elle l'accueil de nouvelles entreprises ?

L'aménagement de la zone d'activité dite « du Rieu », installée entre la plaine des jeux et la RD 6113 répond à cet objectif. Le site proposera 14 000 m² destinés à des constructions à usage principal d'activités artisanales, commerciales, de bureaux ou de services. Il sera divisé en 9 lots viabilisés d'environ 1 000 m².

De plus, les travaux d'aération du centre-ville, engagés récemment avec la destruction de 4 bâtiments vétustes, vont permettre de créer de nouveaux îlots de stationnements temporaires pour la clientèle des commerces. Cette opération s'inscrit dans le projet dit « RD 3 » ou de « Traversée de la ville ».

La commune accompagne le développement économique local

Quel est le rôle de la commune dans l'activité économique de ses administrés ?

La commune apporte le financement public

et les structures nécessaires au développement du secteur privé local. Le soutien à la vie associative, la création d'événements culturels ou sportifs phares, l'aménagement de nouvelles zones d'activités ou d'habitat, la réalisation de projets tels que le collège, la gendarmerie, la maison en partage, la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée), le pôle culturel et associatif... Ces actions génèrent du dynamisme et une activité économique ultra-locale. Le challenge et la façon d'en tirer parti incombent ensuite aux acteurs privés. Je suis à leur disposition pour étudier avec eux les opportunités ainsi créées.

Des organismes tels que la chambre de commerce et de l'artisanat, ou l'association de commerçants bellegardais existent déjà. Qu'apporte de plus un élu délégué à ces questions ?

Nous agissons en complémentarité. Les structures que vous venez de citer initient des actions auprès du commerce et de l'artisanat selon les missions propres à chacune.

Le rôle de la commune est davantage de soutenir ces initiatives, protéger la proximité et améliorer l'accessibilité aux commerces. Ainsi, la réfection de la traversée de notre village va permettre de mieux stationner, circuler et faire cohabiter piétons et voitures grâce aux « zones de rencontre ».

Cette réfection, suivie de très près par Frédéric Etienne et Michel Bressot, est organisée pour limiter au maximum les nuisances occasionnées par les travaux.

Olivier Rigal 1^{er} ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'URBANISME, À L'ARTISANAT, AUX COMMERCES ET AUX SERVICES

À la rencontre des artisans et métiers de bouche du centre-ville



l'été dernier, « Vivre Bellegarde » vous invitait à enfilez un sac à dos pour découvrir les sentiers qui traversent la commune et déguster quelques spécialités dans de charmants restaurants locaux.

Pour se remettre de l'année passée à courir entre boulot, provisions au supermarché, activités des enfants... « Vivre Bellegarde » vous propose d'apprécier la tranquillité du village, de profiter de la fraîcheur matinale pour nouer des relations détendues et chaleureuses avec les commerces du centre-ville. Ce numéro d'été s'intéresse à ceux qui font le quotidien de Bellegarde, à savoir les charcutiers-bouchers, les boulangers et pâtisseries. **Artisans au savoir-faire unique**, ils contribuent à la particularité et la richesse de l'activité locale. Chacun offre ses spécialités, à découvrir ou redécouvrir, pour un été gourmand !

Le Biou d'Or

En 1976, à l'âge de 16 ans, David Vilar entre comme apprenti dans la boucherie locale, tenue à l'époque par la famille Dudon. Fernand d'abord, puis son fils Pierre.

Formé avec la bienveillance et la confiance des Dudon, David apprend les ficelles du métier et le savoir bien faire. Il reprend la succession du commerce en mars 2006, avec sa femme Sandra.

Après 40 années d'expérience, son exigence dans la présentation, la préparation et la coupe des viandes ne s'est pas émoussée. Il est rigoureux sur la qualité des produits. « Je veille méticuleusement au choix des lots de mes viandes et les contrôle à leur réception. Pour moi, c'est indispensable pour assurer à mes clients un gage de qualité » déclare le boucher. Il ajoute « Si ça ne va pas, ça repart. C'est très rare, mais c'est déjà arrivé. »

Une journée type à la boucherie le Biou d'Or

Un programme bien réglé du lundi au dimanche matin.

- ▶ 6 h : installation des produits en vitrine et préparation des commandes ;
- ▶ 7 h - 12 h 15 : accueil et service de la clientèle ;
- ▶ dès la fermeture : remise des produits en chambre froide ;
- ▶ 15 h 30 : réinstallation et contrôle des produits en vitrine ;
- ▶ 16 h - 19 h : accueil et service de la clientèle ;
- ▶ dès la fermeture : remise des produits en chambre froide puis rangement, nettoyage des banques et du matériel ;
- ▶ 20 h : fin de la journée.



Et si c'était à refaire ?

« Sans hésitation, oui ! » répond unanimement le couple.



Des spécialités ?

« Pas vraiment. Mais les plats cuisinés sont très appréciés. Côté charcuterie : le fromage de tête à ses fans ; enfin, le boudin, dont la recette initiée par mes formateurs de l'époque n'a pas bougé depuis 40 ans, a toujours autant de succès ! »

La clientèle a-t-elle évolué ?

« Elle semble plus orientée vers les plats cuisinés. Je constate aussi, avec plaisir, un retour à la recherche et la garantie de qualité au lieu du simple prix. C'est la preuve que les artisans-bouchers ont encore un avenir ».

La relève ?

C'est avec fierté que David précise qu'elle est pratiquement assurée. Son fils Anthony, 27 ans, s'implique depuis 6 années dans les activités de la boutique et, principalement dans le métier de la boucherie.



Pâtisserie Sylvain et Nathalie Dinger

Le 12 mai 1995, le jeune couple succède à la fameuse pâtisserie locale tenue alors par M. et M^{me} Huguet. Ils sont âgés de 24 et 25 ans et découvrent Bellegarde avec leur premier enfant en bas âge.

Sylvain, fils de pâtissier chocolatier à Saint-Vallier dans la Drôme, s'inscrit dans la continuité de sa passion et de son cursus. Après de nombreuses années de formation auprès de plusieurs meilleurs ouvriers pâtisseries de France, le jeune-homme ouvre enfin son commerce.

Le challenge s'avère bien plus important pour Nathalie. Même si elle en rit désormais. Jeune maman, elle exerçait jusqu'alors en tant qu'aide-soignante dans le milieu épiléptique.

Mais la famille est rapidement adoptée par les Bellegardais, et bien au-delà.

Des idées tout chocolat

Aujourd'hui, le pâtissier a 46 ans, 31 années d'expérience et une seule règle : la qualité, le sérieux et le respect du métier de la pâtisserie traditionnelle. « *Tout ce qui sort d'ici est fait ici* ». Comme

il aime à le dire, « *Nous formons une équipe familiale qui bouge. Les projets, les idées de création se partagent en collectif* ». Tous ceux qui ont suivi l'« Étoile de Bessèges 2016 » se souviennent du vélo tout chocolat réalisé pour l'occasion. Autant dire qu'en pleine coupe de l'Euro, les propositions ne manquent pas : des ballons aux chaussures à crampons, tout y est. Jusqu'au prototype du supporter « Minion bellegardais » 100% chocolat, fabrication maison.

Le couple emploie deux ouvriers et une vendeuse. Effectif auquel s'ajoutent deux apprentis et... plus de quarante jeunes accueillis et formés depuis son installation.

Des évolutions ?

« *Au-delà du prix, c'est le retour à une recherche de qualité qui semble primer. La clientèle rajeunit aussi. Le traditionnel passage à la pâtisserie le dimanche matin pour le dessert du repas familial reste une constante. Mais il n'est pas rare, désormais, de voir des jeunes s'offrir en semaine un « petit extra » et choisir quelques gâteaux à déguster en tête à tête.* »

Internet, Facebook... le pâtissier est à la page ! De nombreux renseignements figurent sur le site internet de la pâtisserie. La page Facebook, elle, permet de suivre l'actualité du commerce et les créations à venir choisir en boutique.

Des spécialités ?

Elles sont nombreuses... et c'est bien le problème des gourmands qui mettent le pied dans la boutique ! Citons pour l'exemple le « Bellegardais » à base de Clairette de Bellegarde.



Boulangerie Jean-Paul et Louise Fernandez



Les deux varois, Jean-Paul et Louise Fernandez arrivent à Bellegarde en juillet 1991. Ils reprennent la boulangerie rue de St Gilles, tenue jusqu'alors par le couple Bec. Jugée trop excentrée du centre-ville, en 1993, ils saisissent l'opportunité de reprise de la boulangerie place Carnot.

Pour Jean-Paul, la boulangerie est une longue histoire qui commence à l'âge de 14 ans, au sein de l'entreprise familiale installée à Six-Fours-les-Plages. Pour Louise, c'est autre chose... Elle était jusqu'alors employée municipale à la Seyne-sur-Mer.

Comme autrefois

De minuit à 10 h, Jean-Paul est le seul boulanger de la commune à travailler de nuit, à l'ancienne. Par choix ! Après 25 années d'activités sur la commune, le couple emploie deux personnes. Une au pétrin, l'autre à l'accueil client.

Mention spéciale

De la coupe de l'Euro, à la rentrée des classes, en passant par les fêtes votives ou les vendanges, la boulangerie est un des rares commerces de la ville à faire un effort constant de décoration au gré de l'actualité.

Un record!

S'il n'est pas mondial, il est incontestablement local. La boulangerie offre chaque année la fougasse géante, dégustée lors de la fête de l'olive et de l'huile de l'aveint. Un délice...



De la boulangerie traditionnelle aux techniques actuelles

L'intégration de chambre froide et autres équipements dans les boulangeries permet désormais de préparer la pâte la veille. Elle est ensuite mise au repos, au frais, la nuit durant, puis transformée en fournée en début de matinée. Autrefois, le boulanger devait préparer sa pâte durant la nuit et engager de suite la cuisson. C'est un progrès non négligeable dans le métier, autant pour la vie de famille du boulanger que pour la qualité de ses produits. Ce temps de repos en chambre permettant de mieux faire apparaître les diverses nuances de goût des farines utilisées.



Boucherie Grégoire

Le 24 août 2015, après 6 années d'apprentissage et d'activités dans une boucherie traditionnelle, Laurent Grégoire fait le choix de voler de ses propres ailes. Il se pose à Bellegarde pour rénover et reprendre la boucherie installée rue du Pré.

Laurent, 28 ans, fait figure de novice parmi les autres artisans-commerçants du centre-ville. Il n'a pourtant rien du jeune loup prêt à tout pour faire sa place. Il possède le bel esprit de l'artisan amoureux de son métier et l'envie



de partager son savoir-faire avec la clientèle. C'est un peu (beaucoup) ce qui l'a motivé à ouvrir sa propre boucherie : l'échange avec le client, les conseils de choix de viandes quitte à, parfois, casser les idées préconçues.

La clientèle bellegardaise

Laurent constate avec plaisir et étonnement que sa clientèle est multiâge, loin de l'idée préconçue du petit commerce de village fréquenté par les quelques retraités et habitués du quartier. Une évolution remarquée depuis quelques années et confirmée par les autres commerçants. Cette clientèle, tous âges confondus, n'hésite pas, en semaine comme en week-end, à s'offrir des « petits extras », des produits de bonne qualité.

Boulangerie La Maïe



Le 8 janvier 2001, Laure et Stéphane Mirallès succèdent officiellement au couple Buteau, qui avait repris la boulangerie Chasson.

Tout jeune, Stéphane découvre le métier via certains membres de sa famille, eux-mêmes boulangers à Carcassonne.

Le travail lui plaît mais, déçu par son maître d'apprentissage en CAP, il abandonne et se tourne vers la mécanique. À 25 ans, il effectue une reconversion et renoue avec sa passion grâce à un boulangier de Gréoux-les-Bains qui le prend sous son aile. Laure dispose, elle, d'une formation de technicienne de surface. Le jeune couple rêve d'ouvrir sa propre

boulangerie dans une petite ville de montagne lorsqu'il apprend qu'en plaine gardoise de petite Camargue, un futur retraité cherche son successeur. Depuis l'installation du couple, la boulangerie s'est modernisée ; deux salariés ont rejoint l'effectif ; un nouvel apprenti devrait prochainement renforcer l'équipe. Laure et Stéphane œuvrent sur Bellegarde depuis 15 ans.

La clientèle

Le mot artisan est composé de la racine Art. En boulangerie, l'art consiste à créer de nouveaux pains par le mélange des farines, la diversité des formes, ou la cuisson. Chaque « artiste-boulangier » s'exprime à sa façon. Stéphane regrette parfois le manque de curiosité d'une clientèle habituée à son pain blanc traditionnel et quotidien. Chacun ses préférences, cuit ou pas trop cuit, mais beaucoup hésitent à goûter d'autres pains. C'est par la diversité pourtant que le savoir-faire des boulangers se développe. Avis aux curieux !

Boulangerie « Chez Olive »

En 1986, Olivier Réali reprend en famille la boulangerie artisanale « France », installée rue de Saint-Gilles. Après 14 années d'activités familiales, il souhaite faire une pause et réfléchir à l'ouverture de son propre commerce...

Le lac des moulins et son havre de verdure prennent forme à moins de 100 m de son domicile. Il se décide et ouvre en 2002 la pizzeria « Chez Olive ». Le succès est au rendez-vous. Mais il est difficile de se limiter aux pizzas lorsqu'on est boulanger ! Le commerce possède assez de place pour accueillir un four et autres équipements. De plus, la création d'une zone d'habitat de 500 logements est envisagée sur le plateau. Soit 1 000 à 1 500 personnes qui mangeront des pizzas et... du pain !

En septembre 2009, la boulangerie « Chez Olive » ouvre ses portes

De nouveau, le succès escompté est au rendez-vous. Trop peut-être. Après quelques années d'activité sur des rythmes effrénés, Olive, pour les intimes, souhaite retrouver une vie de famille et une pratique du métier plus sereines. Le boulanger-pizzaiolo fait le choix d'augmenter les effectifs. Il s'entoure de deux serveuses, un salarié en boulangerie, et sa fille



Marjorie assure l'activité pizza. Il supervise l'équipe tout en œuvrant au pétrin et au four. Cette organisation permet d'assurer une continuité du commerce tout au long de l'année pour le plus grand plaisir de la clientèle. Voilà bientôt 30 ans qu'Olivier Réali œuvre dans la boulangerie bellegarde.



Qualité, créativité et service, ces artisans-commerçants incarnent le capital gastronomique de notre commune

N'est pas artisan-boulangier qui veut !

Pour pouvoir utiliser les termes « boulangier » ou « boulangerie », toutes les étapes de la fabrication du pain doivent avoir lieu sur place : pétrissage, fermentation, mise en forme et cuisson. Surgélation et congélation sont interdites.

Artisan boucher ! Pas marchand de viande !

L'artisan-boucher exerce une profession ancrée dans la tradition gastronomique. Un métier de passion qui revêt plusieurs casquettes : acheteur, préparateur, fabricant et commerçant. Il implique la capacité

à choisir une bonne viande, l'art de la conserver et la transformer, le partage de cette passion auprès de ses clients.

La viande en toute transparence

Depuis le 1^{er} janvier 2002, la traçabilité et l'origine des viandes bovines sont obligatoirement affichées en vitrine.

Ces métiers de proximité vous intéressent

Les commerçants de Bellegarde sont de fameux ambassadeurs, prêts à vous accueillir. Ils possèdent les compétences, le talent et l'amour de leur métier. N'hésitez pas à les rencontrer.



« Vivre Bellegarde » remercie les artisans pour leur accueil et le temps consacré au reportage. Afin de mettre en avant l'ensemble du tissu économique du centre-ville, nous irons à la rencontre d'autres commerçants pour un prochain numéro.



Ce projet sort enfin de terre sur notre commune, à la ZAC des Ferrières, à proximité de l'école Henri Serment et de la gendarmerie en cours de construction également.

La maison en partage

Au nombre de 170 dans tout le département, les maisons en partage constituent une nouvelle alternative de logement pour les personnes âgées ou handicapées, elles leur permettent de vivre à domicile le plus longtemps possible sans avoir la capacité financière d'être indépendantes. Une démarche qui a fait ses preuves et qui s'inscrit dans une logique de coopération entre acteurs locaux.

La Maison en Partage de Bellegarde comprendra 20 logements et 9 logements locatifs sociaux.

ENFANTS ET JEUNES

Extension de l'école Henri Serment

Pour faire face à l'accroissement de population de la ZAC et, comme prévu dans le projet initial de l'école lors de sa réalisation en 2011, la commune a engagé les travaux d'extension de ce bâtiment dédié à la jeunesse.

Ces travaux d'extension d'un montant de 884 000 € (hors mobilier) portent :

- ▶ sur la réalisation d'un étage en ossature bois d'une surface de 400 m², comprenant 4 classes, 2 ateliers et 1 bloc sanitaire. La liaison RDC/étage s'effectue par un escalier intérieur. Un ascenseur permettra également l'accès à l'étage.
- ▶ L'agrandissement du local d'accueil périscolaire au rez-de-chaussée.



Les travaux démarrés en mars s'achèveront début août pour laisser la place à la phase de nettoyage et d'installation du mobilier, puis enfin au contrôle de la commission de sécurité. La construction du bâtiment, tout comme les parties menuiserie et isolation sont achevées depuis mi-juin. Les travaux de raccordement des divers réseaux ont été réalisés dès la fin de l'année scolaire. Deux classes sur 4 seront équipées pour la rentrée 2016-2017 de tableaux interactifs choisis par l'équipe enseignante.

Travaux de mise aux normes



Dans le cadre des mises aux normes accessibilité des bâtiments publics, la commune engage une importante opération de travaux sur l'ensemble des bâtiments comprenant l'école maternelle Philippe Lamour, la Médiathèque Frédéric Mistral ainsi que les locaux associatifs qui lui sont associés rue E. Larnac.

Outre l'accessibilité handicapée, cette opération qui avoine les 752 000€, permettra aussi de répondre aux différentes obligations réglementaires en matière de sécurité incendie, de sécurité des personnes, d'isolation thermique.

Les travaux ont débuté le 27 juin pour la médiathèque puis début juillet pour l'école (après sa fermeture), ils portent principalement sur :

- ▶ la mise en place d'un système d'alarme incendie commun à l'ensemble du bâtiment (école maternelle, locaux du service périscolaire et associatif, médiathèque) ;
- ▶ remise aux normes de l'installation électrique ;
- ▶ agrandissement des accès, création d'ouvertures et changement des menuiseries ;
- ▶ remplacement des menuiseries non conformes au sens de dégagement en cas d'évacuation ;
- ▶ remplacement du skydôme (hublot de toiture) dans les sanitaires de l'école ;
- ▶ création de zones coupe-feu par la pose de menuiseries adaptées ;
- ▶ remplacement de la VMC de l'école ;
- ▶ insonorisation des réfectoires ;
- ▶ mise en place d'une régulation optimisée des planchers chauffants ;
- ▶ réalisation de plafonds coupe-feu sur l'ensemble du rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment ;
- ▶ installation de rampes d'accès aux diverses salles ;
- ▶ réalisation d'un bureau dans le hall d'entrée de l'école ;
- ▶ remplacement de la toiture en bac acier de l'atelier du service périscolaire ;
- ▶ divers travaux de plomberie.

Rentrée 2016-2017 : inscription aux services périscolaires écoles publiques

L'inscription des enfants aux services périscolaires des écoles publiques pour la rentrée 2016-2017 (garderie du matin et du soir, cantine, études surveillées, Tap du vendredi) peut s'effectuer auprès des services périscolaires des écoles. Des permanences pour les inscriptions se dérouleront :

- ▶ **écoles Batisto Bonnet et Henri Serment** le mardi 30 et le mercredi 31 août de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ;
- ▶ **école Philippe Lamour** le vendredi 26 et le lundi 29 août de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site de la ville à l'adresse : http://bellegarde.fr/IMG/pdf/FICHE_INSCRIPTION_PERISCO_2016.pdf

Il doit être retourné au service périscolaire de l'école de l'enfant. Sans ce document et les divers justificatifs demandés, l'inscription ne sera pas prise en compte.

service périscolaire
Henri Serment 04 66 59 52 75
Batisto Bonnet 04 66 01 35 21
Philippe Lamour 04 66 01 12 78



L'accueil de loisirs

Été 2016

Depuis le mercredi 6 juillet, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes pour une nouvelle session de vacances d'été. Avec une fréquentation de 100 à 130 enfants par semaine. Excepté le lundi 15 août, il fonctionnera jusqu'au vendredi 26 août 2016 inclus de 7 h 30 à 18 h.

L'équipe de direction, assistée d'une quinzaine d'animateurs, a été assurée depuis le début de l'été par Baptiste Segers, Sabine Girard, Virginie Llinares, Laetitia Vincent, Romain Pause.



Le programme est toujours aussi riche et varié en activités

- ☞ sorties aux parcs de jeux et aquatiques, escalade, accro branche, mini-séjour sous tente à Vacanisport ou en chambre à Méjannes le Clap... ;
- ☞ stages avec des intervenants extérieurs diplômés (stage de danse, magie et jeux de rôle) ;
- ☞ veillées ou nuits passées au centre de loisirs ;
- ☞ location de structures gonflables aquatiques ;
- ☞ activités manuelles, grands jeux, jeux de pistes, jeux sportifs... ;
- ☞ préparation des traditionnels spectacles ou d'autres surprises pour les parents.

Au cours de l'année

Pendant les vacances d'hiver, une action relooking du centre a été lancée avec les enfants.

Avec l'aide d'un graphiste professionnel, la fresque débutée avec leur animatrice Cécile a été achevée. Les tables, bancs et poubelles ont été aussi décorés. Une action très appréciée des enfants, mais aussi a priori par les parents qui ne font que des compliments sur la nouvelle décoration.

Les enfants et l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs tiennent à remercier :

☞ **Céline Vernochet** (ancienne agent aux espaces verts de la commune) pour avoir aidé et guidé les enfants du mercredi. Grâce à elle, les enfants embellissaient chaque année notre espace fleuri à l'entrée du centre, et ceci depuis 2012.

☞ **Roland Paris et Antoine Perez** pour leur accueil et explications au musée de l'eau, pendant les vacances de printemps. Les enfants étaient ravis et intéressés. Pour la petite anecdote, un enfant en sortant du musée a dit à une animatrice : « moi j'ai touché les pierres de l'aqueduc, comme ça je dirai à ma maman que j'ai touché une pierre qui date des Romains... ».

☞ **Cyril Ruedas** du « Jardin d'Hélix », pour avoir pris le temps de faire visiter son exploitation et d'expliquer son travail pendant les vacances de printemps. Les enfants ont été très étonnés de voir comment se pratiquait l'élevage des escargots.

ALSH Dr Pierre Louvard 04 66 01 36 50





Le 14 juin, le collège de Bellegarde a reçu ses premiers enfants

Sur invitation du Conseil Départemental, les classes CM2 des écoles de Bellegarde (Batisto Bonnet, Henri Serment et Jeanne d'Arc) ont eu l'opportunité de découvrir leur futur collègue.

Accueillis par Denis Bouad, président du Département, Monsieur le Maire et Stéphanie Boussaha, adjointe déléguée à l'éducation, ils ont été guidés à travers leur visite par l'un des architectes du projet, Olivier Brouwez du cabinet Fradin Weck.

Avec une surface de 5 900 m², ses grands couloirs, ses classes lumineuses aux baies vitrées qui donnent sur les champs et la vie de la ZAC des Ferrrières, son réfectoire self-service avec un revêtement bois, un préau géant et une grande cour, le bâtiment impressionne autant les petits que les grands.

Le collège de Bellegarde sera le 55^e collège du département, il aura la particularité d'être « tout connecté ». Entièrement financé (22M€) par le Département dont c'est la compétence, il accueillera environ 300 élèves à la rentrée prochaine, pour une capacité de 600 élèves.

Pour le Département, qui construit ou rénove un collège tous les deux ans, celui de Bellegarde répond à un besoin. « Jusqu'à alors les élèves prenaient les transports tous les jours pour aller à Nîmes. C'était une hérésie ! » affirme Denis Bouad. Autant en termes de sécurité,

de coût financier que d'impact sur l'environnement. Il poursuit : « Bellegarde était la seule commune de plus de 7 000 habitants à ne pas avoir de collège. L'expansion démographique de la commune nécessitait la création de cet équipement ». Pour répondre à la première question des enfants posée à l'architecte : oui le collège ouvrira en septembre, seule la halle aux sports avec sa tribune de 100 places et ses 1 800 m² de surface ne sera pas achevée d'ici là.

Quelques réactions collectées durant la visite

Léandra « je le trouve beau, il est neuf, la salle de classe et de dessin me plaisent ».

Laura « il est tout beau, ça va être génial ».

Rose « on va être les premiers à entrer dans ce collège, ça fait drôle ».

**Le collège de Bellegarde a déjà son site internet : www.clg-bellegarde.ac-montpellier.fr
Les parents et futurs élèves pourront déjà y trouver la liste des fournitures scolaires pour la rentrée 2016-2017**

Une charte des valeurs pour mieux vivre ensemble, les écoles prennent l'initiative

Suite à la vague d'attentats meurtriers qui a récemment endeuillé la France, il apparaît au combien justifié et nécessaire que la société ne doit pas être laissée à ses tendances dissociatives, mais doit au contraire se rassembler autour d'un code précis de valeurs, elles-mêmes fondées sur des principes universels.



Peut-être plus qu'ailleurs, l'enceinte de l'école, constitue le carrefour où se rencontrent, et parfois se concurrencent, les valeurs de la République formulées par des décrets, des lois, des règlements, l'autorité administrative et individuelle de l'enseignant d'un côté et de l'autre, les valeurs familiales, privées avec tous leurs liens de parentés et de filiation. L'enfant, citoyen de demain, en plein apprentissage et conception de ses propres valeurs est le sujet et l'acteur direct de cette rencontre.

Principes et valeurs de la laïcité, de la République et de la citoyenneté

Après l'émoi qu'ont suscité les réactions violentes dans certaines classes refusant le respect de la minute de silence organisée dans les établissements scolaires en hommage aux victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo du 7 jan-

vier 2015, le président de la République a présenté le 21 janvier 2015 lors de ses vœux au monde éducatif, un « plan d'action » pour la rentrée 2015-2016.

Ce plan dénommé « Acte II de la refondation de l'École » fait suite à la charte dite de la laïcité élaborée en 2013 et mise en application en 2015. L'objectif est de remettre au cœur de l'apprentissage, les principes et valeurs de la laïcité, de la République et de la citoyenneté dès le plus jeune âge tout en assurant leur transmission.

Une charte de valeurs

Dans ce cadre, chaque école via l'inspection académique a été invitée à déterminer son parcours citoyen et à travailler de manière concertée pour le bien vivre ensemble sur des valeurs morales reconnues et respectées par tous des acteurs, enseignants, élèves, animateurs, parents d'élèves, et tout intervenant dans l'école. Ce travail est

au final décliné sous forme d'une charte de valeurs propres à chaque école.

Le 24 mai, en présence de Claudie Canat, inspectrice de l'éducation nationale, de Monsieur le Maire, d'élus, de représentants de parents d'élèves, d'agents communaux attachés aux écoles, les directeurs et directrice des écoles publiques de la ville ont présenté leurs « charte des valeurs » et expliqué comment elles étaient appliquées au quotidien. Des notions de **gentillesse**, de **partage**, d'**entraide**, de **coopération**, de **politesse**, de **responsabilité** ou encore de **tolérance** ont ainsi été affirmées. Des valeurs fondamentales qui permettent à la société de mieux vivre ensemble.

« L'école a toute sa place dans la transmission du savoir et des valeurs de fraternité et de différence » a conclu M. le maire tout en souhaitant que « les petits ruisseaux fassent les grandes rivières ».



LPS

Votre Papeterie à Bellegarde

**POUR UNE RENTRÉE 2016 - 2017 SANS SOUCIS
PRÉPARATION DE TOUTE LISTE SCOLAIRE**

Déposez votre liste au magasin

Fournitures de bureau

Photocopies N&B-couleurs A4-A3

FAX envoi-réception

Tampon Trodat et Colop

Photos d'identité

Cadeaux enfants

Maroquinerie

Reliure

Plastification de document A4-A3

**LPS. Librairie Papeterie Services, 18 rue de la République
30127 BELLEGARDE. Tél. 04 66 01 68 32**

LA FOULÉE BELLEGARDAISE DANS LES ÉCOLES DE NOTRE VILLAGE : MODULES SPORTIFS SCOLAIRES 2016



Comme chaque année et avec tacite reconduction, se déroulent au plan d'eau des Moulins les traditionnels modules scolaires organisés bénévolement par la Foulée bellegardaïse, entourée des enseignants, des atsems, de bénévoles et de parents d'élèves qui étaient particulièrement nombreux...



Ils se sont déroulés le 12 mai pour l'école Philippe Lamour et Henri Serment avec les grandes sections ainsi que les 4, 11, 13 et 18 mai pour l'école Batisto Bonnet et Henri Serment du CP au CM2.

Le circuit était entièrement sécurisé. La météo du 13 a quelque peu modifié notre planning, le module des classes CE2 a dû être reporté au 18 mai.

515 élèves ont reçu des informations théoriques et pratiques afin de bien aborder l'approche de ce sport difficile qui exige beaucoup de volonté et de rigueur de soi-même. La découverte de la course à pied a pour but de les préparer à doser un effort dans de meilleures conditions, à savoir gérer et maîtriser leur puissance avec le respect de leur âge, de les faire courir avec plaisir en observant quelques règles élémen-



taires. La course à pied est un sport de base que pratiquent tous les athlètes de différentes disciplines sportives, il est donc important de s'en imprégner dès le début en respectant les informations enseignées.

Une collation copieuse composée de friandises et de boissons offertes par M. Chabert, Directeur du magasin Carrefour Market, que nous remercions ici, leurs a été proposée à l'issue de chaque module. Les récompenses offertes par la Foulée bellegardaïse ont été remises au plan d'eau et à l'école Philippe Lamour pour les grandes sections. Tous les élèves des écoles maternelles ont été récompensés.

Le prochain grand rendez-vous du club sera : la 22^e édition de la course « Foulée des Clairettes » le 20 novembre prochain, avec au programme :

- ▶ une marche de 8 km en faveur des polyhandicapés du Gard (ADEPO 30);
- ▶ la marche nordique 8 km;
- ▶ des courses catégorie benjamin et minime et animations pour les enfants de moins de 12 ans (chers parents, c'est avec plaisir que nous accueillerons vos enfants pour mettre en avant leur acquis des modules scolaires lors de cette importante manifestation sportive);
- ▶ sans oublier la course des as d'une distance de 10 km 530 qui, année après année, gagne en réputation parmi les coureurs confirmés du département et de la région.

04 66 01 19 99

LE CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le club de gymnastique volontaire a été créé en 1982. À ce jour, il est affilié à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV).

La saison 2015-2016 s'achève avec 214 adhérents dont 23 enfants répartis sur 17 heures de cours par semaine. Pour les adultes, du Pilate, du step, du renforcement musculaire de la gym douce et de la Zumba. Pour les enfants, de la gym 3 pommes (3-5 ans), de la gym multi-activités (6-10 ans) et de la Zumba (11-15 ans). Les cours sont assurés par 3 animatrices diplômées. Rendez-vous au forum des associations avant la reprise des cours prévue mi-septembre.

04 34 28 35 60

Venez essayer, les deux premiers cours seront offerts.



GRS : 5 JEUNES BELLEGARDAISES QUALIFIÉES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Félicitations à l'équipe pré collectif 1 de la section GRS du Club Omnisports de Bellegarde pour sa 2^e place au championnat régional UFOLEP GRS de Montpellier qui s'est déroulé le premier weekend d'avril. Ainsi les jeunes championnes locales Tania Nesensohn, Jade Ferrato, Lyna Rebiaï, Océane Cots se sont qualifiées pour une participation au Championnat de France. Celles-ci ont été rejointes sur le praticable par une 5^e gymnaste et Djovanna Nesensohn qui, pour des raisons de santé, n'avait pu participer aux compétitions.

Durant ce même weekend, un duo initié circuit jeunesse (moins de 10 ans) composé de Alais Ventura et de Léa Munch a également atteint la première place du podium.

S'il faut saluer et encourager nos jeunes gymnastes pour leurs performances, un grand merci est à attribuer à leurs entraîneuses Lydia Truillet, Justine Estrada et Émilie Chautard pour les avoir menées avec confiance jusqu'au niveau national.

04 66 63 81 33

OC BELLEGARDE

Les tournois de fin de saison en catégories jeunes des 21 et 22 mai se sont agréablement déroulés dans un esprit de plaisir et de fair-play, tout comme le goûter du 1^{er} juin qui a marqué la fin de la saison des jeunes.

Aussi, le désormais traditionnel tournoi vétérans a eu lieu le 5 juin dans une ambiance amicale et détendue. Nous

tenons à remercier tous nos licenciés, des plus petits au plus grands, pour cette saison pleine d'émotion ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent dans le club (secrétaire, trésorier, président, entraîneurs, dirigeants...) et sans qui le club n'aurait pas pu fonctionner aussi bien cette année.

De plus, **nous sommes à la recherche**

d'éducateurs et de dirigeants bénévoles dans les catégories jeunes pour la saison prochaine. Les personnes intéressées sont les bienvenues et peuvent dès à présent se faire connaître auprès du club. Bon été à tous profitez bien et revenez en forme pour la saison prochaine. O.C.Bellegarde.

06 27 68 49 90 ou 06 46 15 71 01





RUGBY CLUB BELLEGARDAIS : UNE SAISON QUI SE TERMINE SUR DE BEAUX RÉSULTATS

Le Rugby Club de Bellegarde en entente avec Beaucaire a pu se hisser en haut de l'affiche puisque les catégories m8 et m10 ont fini à la première place aux tournois régional et départemental face aux grands clubs de Nîmes, les Angles, Marguerittes. Nos benjamins ont également fait une belle saison et nos minimes ont fini par une belle victoire sur notre jardin. Les cadets ont, eux aussi, tenu le coup toute la saison.

Un grand bravo à tous les éducateurs y compris ceux des m6 qui ont permis à nos plus petits d'être présents sur tous les tournois.

06 24 23 00 63

JUDO CLUB BELLEGARDAIS UNE BELLE SAISON SE TERMINE



Aurore Pascal, février

La saison 2015/2016 s'est achevée sur d'excellents résultats sportifs et, bien sûr, avec la satisfaction pour tous les judokas du club d'obtenir leur nouvelle ceinture.

C'est le mercredi 15 juin que la saison a pris fin avec la remise des grades. Du plus petit au plus grand, tous ont obtenu la ceinture pour laquelle ils ont travaillé depuis le mois de septembre. Cette saison, pas de ceinture noire, mais une ceinture marron obtenue par Sammy Mohammed. Il aura donc à cœur de se préparer, à partir de la rentrée, pour tenter de décrocher son grade de 1^{er} dan.

Sammy a eu aussi un résultat très encourageant pour la suite en terminant 2^e du critérium tri-départemental (Gard, Hérault et Lozère) qui a eu lieu à Pérols fin mai. Les plus jeunes ont eux aussi décroché de bons résultats au tournoi des 4 saisons. Ils n'ont été que trois cette saison à y participer, mais Jaidé Kail, Alexandre Keller et Aurore Pascal-Ferrier ont tous obtenu le Samourai d'or : la plus forte récompense qui peut être obtenue.

Mais les résultats les plus convaincants ont été pour Aurore qui a également participé au championnat

du Gard. Elle a commencé par une place de 2^e lors d'une rencontre de début de saison à Vauvert et a enchaîné avec 3 victoires aux 3 journées départementales et donc devenue championne du Gard de sa catégorie. Aurore est allée participer à un tournoi régional à Narbonne, qu'elle a remporté se qualifiant aux sélections régionales à Mèze. Une victoire de plus, pour devenir championne régionale Languedoc-Roussillon. Cette saison une finale, avec les meilleures judokates de la région Midi-Pyrénées, a été organisée à Toulouse et pour sa dernière compétition de la saison elle décroche une nouvelle victoire. Aurore a réalisé une super saison pour sa dernière année chez les benjamins, il ne lui reste plus qu'à confirmer les deux prochaines années en minimes. En attendant, bonnes vacances à tous les judokas du club et rendez-vous à la rentrée en kimonos dès le lundi 12 septembre.

UNE SAISON DE HAND VÉCUE DANS LA BONNE HUMEUR ! LES MOINS DE 13 S'EXPRIMENT !

On n'est pas les premières, mais notre équipe composée de 11 filles est soudée, motivée pour re-signer à la saison prochaine. Merci à Cécile et à Baptiste pour leur dévouement, pour tous les entrainements de qualité et pour nos matchs ! Merci aux parents qui nous accompagnent et qui nous applaudissent !

On n'est pas des pros, mais on est sur la bonne voie de le devenir !

Vive le sport co. ! Vive le Hand.

Des sportives...

04 66 01 64 43



Médiathèque

À noter

Suite au sondage effectué auprès de ses adhérents, la médiathèque élargira les horaires de certaines permanences d'accueil du public à savoir :

- ▶ le vendredi de 14 h à 18 h 30 ;
- ▶ les mardis et jeudis de 14 h à 18 h et les vendredis de 14 h à 18 h 30

La médiathèque sera exceptionnellement fermée jusqu'au 6 septembre, 16 h 30. Des travaux de mises aux normes d'accessibilité handicapée se dérouleront jusqu'à cette date.

durant les petites vacances scolaires (Toussaint, Hiver et Pâques).

Petit rappel

Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un service gratuit de portage de documents à domicile.

Prochaines dates à retenir

La médiathèque fait son cinéma les 23 septembre, 21 octobre et 25 novembre. Exposition Photo « Art - Image » - Club Photo de Bellegarde, du 29 novembre au 17 décembre.

Médiathèque 04 66 01 13 62

Naissance d'une vedette

Ceux qui ont assisté le samedi 21 juin 2014 à la fête de la musique de Bellegarde s'en souviennent certainement. Deux jeunes hommes, avec leur guitare sèche et leur micro, ont enchanté leur public. Parmi eux, un jeune chanteur : **Gabriel Joseph** ! Il venait sans prétention partager sa passion de la chanson avec les Bellegardais. Son talent lui a depuis permis d'obtenir la reconnaissance de ses pairs d'un public plus large ! Il a participé cette année au concours jeune talent des Francofolies de Montréal, et y a remporté les premiers prix du public et du jury. Il a accepté de répondre à quelques questions pour notre magazine Vivre Bellegarde.



Il y a 2 ans tu faisais une de tes premières scènes lors de la fête de la musique de Bellegarde.

Quels souvenirs en gardes-tu ?

Ce sont des très bons souvenirs... C'était la première fois où je jouais un répertoire de chansons que j'aimais tout particulièrement. C'était un bon moment.

Quel est ton parcours depuis cette fête de la musique 2014 ?

Après l'obtention de mon bac S, un cursus de théâtre d'un semestre, j'ai été contacté par une maison de disque pour un contrat d'interprète dans un groupe. Voulant écrire et chanter mes chansons, j'ai décliné. J'ai pris un job de serveur à Paris et je me suis payé mon piano afin de commencer l'écriture de mes chansons.

Mon frère, grand voyageur, sur New York a fait écouter l'une de mes chansons à un manager, qui me proposera d'enregistrer mon premier EP au Québec.

Une fois là-bas, j'écris, je compose, je rencontre des musiciens, je cherche des lieux pour jouer et je tombe sur l'annonce du fameux concours des Francofolies. Je m'inscris sans grande attente et aujourd'hui me voilà avec le prix du public et du jury.

Quelles ont été selon toi les clés de ton succès ?

Je ne sais pas... Peut-être un peu de chance.

Le plus gros du travail était au niveau de l'écriture des chansons.

Ce n'est pas toujours facile de trouver le bon angle pour faire une œuvre originale et qui porte un sens.

Une fois qu'on tient l'idée, ce sont les mots qu'il faut manier à bien. Puis les mélodies. Enfin c'est la scène qu'il faut pouvoir tenir pour « sublimer » le message.

Je pense que les jurés ont vu que j'avais encore beaucoup à apprendre. Mais ils m'ont donné ma chance, ce qui m'encourage à persévérer encore.

Une scène en France ?

Peut-être à Bellegarde ?

Je compte bien faire une petite tournée dans le sud de la France (mon pays natal).

Même en découvrant le reste du monde, je réalise à quel point c'est un patrimoine rare et j'en suis vraiment fier.

Je suis impatient d'y tenter ma chance.

Pour ceux qui ne te connaissent pas encore...

Ma musique sera essentiellement acoustique, un peu folk. Quelques touches de jazz.

J'ai un petit côté crooner, vous savez...

*Pour suivre mon actualité, je les invite à découvrir mon site web : **gabriel-joseph.com**.*

*Et bien évidemment Facebook, au nom de **gabriel.joseph.musique** sur lequel je mets parfois quelques extraits vidéo de mes compositions.*

Jumelage Bellegarde-Gersfeld : 15 ans déjà !



Un évènement marqué par la plantation d'un tilleul (symbole fort de la ville allemande) à l'arborétum du lac des Moulins le vendredi 6 mai en présence des maires des deux villes jumelles.

Le Blason de Gersfeld représente un tilleul avec 39 feuilles, dont les racines pénètrent dans le sol par un fondement. Jusqu'en 1866, les réunions communales de la ville de Gersfeld se tenaient sous un tilleul. L'arbre représente les citoyens de la commune, le fondement fait référence aux droits municipaux que Gersfeld avait depuis 1355. Les racines représentent le sentiment de cohérence et de profonde affinité des citoyens avec leur commune. Enfin, le tilleul est synonyme de communauté, d'hospitalité, de paix, d'amour et de maintien de bonne santé.

Du 9 au 15 juillet, 19 collégiens bellegardais ont été accueillis par notre ville jumelle. À cette occasion, les 15 ans de cette fraternité de jumelages ont été aussi célébrés à Gersfeld tout comme notre fête nationale du 14 juillet où la Marseillaise a été chantée en chœur.

Jumelage Allemagne 04 66 58 24 71

Un geste éco responsable !

De nouveaux gobelets pour une fête plus propre



À travers les différentes manifestations qu'elle organise, la ville de Bellegarde a souhaité mettre en place, durant cette année 2016, l'utilisation de gobelets recyclables.

Pour rappel la démarche est la suivante. Lorsque le consommateur prend sa boisson, l'organisateur lui consigne (au prix de 1€) son éco-gobelet réutilisable. Cet éco-gobelet peut être utilisé pendant toute la manifestation. Lorsqu'il le désire, son propriétaire a le choix entre rendre son éco-gobelet contre la caution ou le garder en souvenir. Réciproquement tout type de gobelets traditionnels jetables est prohibé.

Cette démarche a plusieurs avantages :

- ☞ réduction de la nuisance environnementale ;
- ☞ préservation des sites utilisés en termes de propreté ;

- ☞ réduction de l'effort et contrainte de nettoyage des sites ;
- ☞ sensibilisation à l'éducation autour de l'environnement en responsabilisant les consommateurs.

Enfin l'idée est de prévoir la réalisation d'un nouveau modèle de gobelet chaque année. Avis aux collectionneurs : le gobelet 2016 devrait donc être le premier d'une longue série. C'est à l'occasion de la fête du mois de mai qu'ont été utilisés pour la première fois les gobelets recyclables, grâce au concours de nos partenaires privés présents sur la manifestation et qui ont cautionné ce projet et contribué à sa mise en place.

Cette opération a pour l'instant été mise en place lors du Festival du Rire, de la fête de la Musique, du Club Guinguette et du 14 juillet, les prochaines dates déjà programmées sont le Forum des Associations et la traditionnelle fête du mois d'octobre.

Les premiers résultats se sont avérés positifs à plusieurs titres :

- ☞ bon écho de la part de la majorité de nos concitoyens ;
- ☞ propreté des lieux (constat établi par les services de nettoyage) ;
- ☞ préservation de nos sites de plein air (Madone, Lac des Moulins, Place Batisto Bonnet...).

La société Very Cup, partenaire de la commune sur cette initiative, assure l'ensemble de la logistique nécessaire autour de cette action.

Concours d'affiches fête d'octobre

La ville de Bellegarde met en place à l'occasion de la prochaine fête d'octobre, un concours d'affiches. L'affiche gagnante se verra ainsi utilisée comme support à la réalisation de l'affiche officielle de la fête et sera donc exposée dans nos différents commerces.



Le vainqueur sera désigné par un jury hétéroclite. Ce concours est ouvert à toutes et tous, sans restriction. Les œuvres devront être déposées en mairie au plus tard le vendredi 2 septembre. Alors à votre imagination !

Les modalités

L'œuvre proposée devra être originale. Les participants peuvent choisir librement le traitement de leur création : réaliste, humoristique, poétique, abstrait... La création devra nécessairement être réalisée sur un format portrait A3 (L29,7 x H42 cm) et support papier type dessin. Devront figurer sur l'œuvre les

mentions « fête d'octobre 2016 » et « Bellegarde ». Les artistes devront prévoir un emplacement éventuel sur leur création pour l'insertion du logo de la ville + QR-code renvoyant sur la page programme des festivités, soit 2 zones carrées 5 x 5 cm ou circulaires de 5 cm de diamètre ou un bandeau de 5 cm de large en bas d'affiche. Outre l'aspect créatif et artistique, le choix du jury tiendra également compte des contraintes techniques pour la reproduction et la déclinaison de l'œuvre sur les divers formats de visuels de la ville (bulletin programme, affiche A3 et A4...). L'artiste pourra apposer de manière discrète sa signature sur l'œuvre.

Culture

27 août 21h30 | Arènes Gala équestre « Andalusia »

de l'élevage Florent Thomas

■ Entrée 10€ / Tarif réduit 7€

Association Bellegarde passions traditions

17 sept. 14h à 18h | Musée de l'eau Journées européennes du Patrimoine

animation tout public

Association bellegardaise

pour la conservation du Patrimoine

17 sept 20h30 | Musée de l'eau Soirée musicale et conte

Autour de la Canso (chanson de la croisade), avec la troupe musicale les Galapiats de Beaucaire et la conteuse Danièle Julien. Soirée organisée dans le cadre des 800 ans du siège de Beaucaire par Simon de Montfort.

■ Entrée gratuite

CCBTA avec le partenariat de l'association

bellegardaise pour la conservation du Patrimoine

18 sept. 10h à 12h et 14h à 18h Musée de l'eau

Journées européennes du Patrimoine

animation tout public

Association bellegardaise

pour la conservation du Patrimoine

23 sept. 20h | Médiathèque Projection de film

Service Culture



24 sept. 20h30 | Salle des Sources Grande soirée lyrique

Des extraits de **Carmen** de Bizet,

La Traviata de Verdi,

La Bohème de Puccini,

Faust et Mireille de Gounod,

La Grande Duchesse d'Offenbach,

La Flûte enchantée de Mozart...

Les artistes feront partager leur plaisir de chanter aux mélomanes et autres amoureux du bel canto.

Venez nombreux les écouter ext

les voir évoluer avec de beaux

costumes. Cette soirée sera animée par Marie Massip, qui vous racontera avec tout son talent les intrigues et dénouements de ces Opéras.

■ Entrée 10€ / Gratuit pour les enfants

Service Culture

Salle des Sources de BELLEGARDE

Samedi 24 septembre 2016 20h30

Soirée BEL CANTO



BIZET, VERDI, MOZART, DONIZETTI, VERDI, ROSSINI, OFFENBACH, PUCCINI

Christiane THIEBAUT, Agnès BONNETAIN, Nicole LARNAC, Marie MASSIP

Philippe PONGY, Christian BERNARDET, Luc BOUILLIN, Henri IBANEZ

Marie-Claude CHEVALIER, piano

Participation aux frais : 10 €, gratuit pour les enfants



21 oct. 20h | Médiathèque Projection film

Service Culture

22 oct. 20h30 | Église Concert de la chorale Canta Cigales

Fête

7 au 23 octobre Fête d'octobre

le programme détaillé sera diffusé début fin septembre-début octobre



21 août 15h | boulodrome
Concours pétanque tripléte TMX

28 août 9h | boulodrome
Concours pétanque
 trophée des platanes

10, 17, 24 sept. 15h
et 1^{er}, 8, 22, 29 oct. 14h30
Concours de boules
challenge d'automne

11 sept. 8h30 | boulodrome
Concours pétanque trophée Zaltron

25 sept. 9h | boulodrome
Concours pétanque doublette en
 3 parties pétanque mêlée/démêlée

2 oct. 14h30 | boulodrome
Concours de boules trophée souvenir
 Gaud Jeannot tripléte mêlée

9 oct. 8h30 | boulodrome
Concours de boules
 trophée des platanes

16 oct. 8h30 | boulodrome
Concours de boules pétanque
 mêlée/démêlée

21 oct. 14h30 | boulodrome
Concours de boules
 trophée des arènes doublette

Sport

2 oct. 9h30 à 13h | Lac des Moulins
Grande course relais
 Running club bellegardais

15 oct. 10h à 16h | Salle Mont Michel
Tir à l'arc sur cibles 3d
 Association l'archer du lac

Boules

6, 13, 20, 27 août 16h
et 3 sept. 16h | boulodrome
Concours de boules
challenge d'été
 Club atomic pétanque

14 août 15h | boulodrome
Concours pétanque
 trophée des commerçants et artisans



18 sept. 10h | Départ du Musée de l'eau
Randonnée pédestre autour de l'eau
 Distance 8 km. Pique-nique tiré du sac. Inscription et information au point
 infos 04 66 01 03 40. Activité organisée avec un minimum de 10 personnes.
 Association bellegardaise pour la conservation du Patrimoine

Loisirs

10 sept. 11h | Salle des Cigales
Repas de la classe 40
 animé par Mélodia 60

1^{er} oct. 12h à 17h | Salle des Cigales
Repas dansant
 animé par Mélodia 60

Du 3 au 9 octobre
Voyage-séjour en Alsace
 CCAS en partenariat avec l'ANCV

14 oct. 11h | Salle des Sources
Repas dansant
offert aux seniors
 dans le cadre de la semaine bleue
 CCAS

Taureaux

6 août | Arènes Soirée traditions camarguaises pour la jeunesse

17h Abrivado en piste
et concours d'attrapaïre

21h30 Taureau piscine
avec un carrousel en ouverture
et de nombreuses surprises

■ 5€ adulte / 2€ enfant
Les amis de Bachucha

17 août | arènes Intervillages

Club taurin la jeunesse bellegardaise

19 août 21h30 | arènes Spectacle Recortadores

Club taurin la jeunesse bellegardaise

28 août 17h | arènes Novillada

XXIII^e trophée Nimeno II
Association Bellegarde passions traditions

2 sept. 21h30 | arènes Course d'étalons neufs trophée des jeunes

Manades Du Joncas, Lou Pantai,
Blanc, Espelly, Raynaud F, Plo,
Didelot, Pages Pierre, Du Juge.

Raseteurs Salinesi Sylvain,
Douville Thibaud, Gougeon Mickael,
Boudouin Aurélien, Pinter Jérémy.
Club taurin la jeunesse bellegardaise

7 oct. 15h | arènes Course de taureaux jeunes

Ville de Bellegarde

8 oct. 15h | arènes Course camarguaise

catégorie espoir avenir
Club taurin l'Aficion

9 oct. 15h | arènes Course camarguaise

catégorie espoir avenir
trophée Clairette d'or
Club taurin Paul Ricard « le 5 francs »

14 oct. 15h30 | arènes Course camarguaise

Ville de Bellegarde

21 oct. 15h30 | arènes Course camarguaise

catégorie avenir
Ville de Bellegarde

23 oct. 15h | arènes Concours de manades

catégorie AS Elite trophée du Revivre

Manades Des Baumelles,
Fabre Mailhan, St Antoine.

Raseteurs Marignan Vincent, Ayme
Anthony, Four Bastien, Auzolle Loïc.
Club taurin Lou Revivre



Pêche

17 sept. 7h | Rieu
Lâcher de truites
 ouvert aux membres et sur invitation
 Union des pêcheurs de la plaine

1^{er} oct. 6h30 | Lac des Moulins
canal de délestage
Lâcher de truites
 Association la fario



22 oct. 6h30 | Lacs
Haut de Broussan et de Sautebraut
Concours de pêche
 Finale G.N. CARLA
 Association la fario

22 oct. 7h | Bord du Rieu
Lâcher de truites
 ■ sur invitation
 Union des pêcheurs de la plaine

Divers

4 sept. 10h à 17h30 | Parking
Halle au sport Pierre de Coubertin
Forum
des associations locales
 Ville de Bellegarde



6 sept. | Salle des Sources
Collecte de sang
 Amicale des donateurs bénévoles de sang

30 sept. 14h30 à 15h30
Salle des Deux Mondes
Permanence de
l'association Présence 30

1^{er} oct. 12h à 17h | Salle des Sources
Journée offerte aux
enfants handicapés
 Club le Saint Jean

7 oct. 18h30 | Centre-Ville
Défilé des chars
(voitures de fête)
 du concours Barjac d'or 2016
 Ville de Bellegarde

14 oct. 16h45 | Salle polyvalente
de la M.A.S des Ferrières
Boom d'Halloween
 pour les enfants
 Association Marmaille & Cie
 avec FCPE Henri Serment

31 oct. 14h30 à 15h30
Salle des Deux Mondes
Permanence de
l'association Présence 30

Bourses Vide-greniers

10 sept. 8h à 18h
Place Batisto Bonnet
Vide grenier
 Association Anim'Belle

25 sept. 6h à 18h
Place Batisto Bonnet
Les déballages du sud

2 oct. 6h à 17h | Place Batisto Bonnet
Vide grenier
 École Batisto Bonnet



21 et 22 oct. | Salle des Cigales
Bourse aux vêtements
 Association école buissonnière

29 oct. 9h à 18h | Salle des Sources
Bourse aux jouets
 Association Anim'Bell

Chapelle de Broussan

La CCBTA en charge de la gestion de ce monument historique propose des visites du site (sur réservation).

Plein tarif 5,40€. Tarif réduit 4€.
Gratuit pour les moins de 10 ans.
Durée de la visite 45 minutes environ.

Infos et réservation 04 66 59 71 34



ABCP ASSOCIATION BELLEGARDAISE POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Depuis mars l'association organise des permanences régulières pour l'accueil du public au musée de l'eau. Elles se déroulent généralement le dernier samedi du mois de 15 h à 18 h, la visite est gratuite. Le site sera par contre fermé en juillet et août.

Reprise des activités dès septembre avec un programme qui s'annonce déjà chargé pour l'association.

- **Samedi 3 septembre**, réunion des adhérents.
- **Dimanche 4 septembre**, participation au forum des associations de la ville.
- **Samedi 17 et dimanche 18 septembre**, accueil du public et les animations sur le site du musée de l'eau dans le cadre des journées européennes du patrimoine.
- **Samedi 24 septembre**, reprise des ouvertures du musée.

Au programme des journées européennes du patrimoine 2016 – Musée de l'eau

- **Samedi 17 septembre de 14 h à 18 h. Dimanche 18 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**

Présentation de l'aqueduc romain de Bellegarde, présentation de l'archéologie locale.
Animation enfant : initiation à la fouille archéologique.



Dans le cadre des 800 ans du siège des châteaux de Beaucaire et de Bellegarde

► **Samedi 17 septembre 20 h 30**
Exposition «Autour de la croisade albigeoise». Présentation de la période du 13^e siècle et du contexte de la croisade. Spectacle musical et conté «la Canso» financé par la CCBTA.

Pot «médiéval» de l'amitié offert par l'ABCP au public à l'issue du spectacle.

► **Dimanche 18 septembre 10 h à 16 h** **Randonnée pédestre autour de l'eau**

Distance 8 km. Pique-nique tiré du sac. Départ du musée de l'eau 10 h. Inscription et information au point infos 04 66 01 03 40 (activité organisée avec un minimum de 10 personnes. Inscription avant le vendredi 9 septembre).

Ces animations sont gratuites pour le public.

Organisation : Association Bellegardaise pour la Conservation du Patrimoine avec le partenariat de la CCBTA et la commune de Bellegarde.

Association bellegardaise
pour la conservation du Patrimoine
Roland Paris 07 88 63 93 53

LA GÉNÉALOGIE AUX ÉCOLES BATISTO BONNET ET HENRI SERMENT

Dans le cadre des temps d'activités périscolaire, l'Association Bellegardaise de Généalogie a présenté ses activités aux enfants des écoles.

C'est Chiara, 8 ans, élève de CE2, qui a expliqué son arbre généalogique aux enfants qui furent très intéressés par cette démarche originale. Elle était accompagnée par sa grand-mère, Danièle Clément et Philippe Gibelin, respectivement vice-présidente et président du cercle Bellegardais de généalogie.

Elle a déclaré : « *Je grandis comme un arbre, j'ai besoin de mes racines* ». Il est certain que la généalogie est une source d'épanouissement pour les jeunes et que les questions posées aux anciens de la famille pour avancer son arbre créent des liens et des complicités précieuses.



Mais, en plus, ces recherches font connaître l'histoire, la géographie, le calcul pour évaluer le nombre des ancêtres ou pour trouver les dates de naissance ou de décès en faisant des soustractions ou des additions. Et tout cela de manière ludique !

Les enfants étaient très satisfaits de cette rencontre et initiation et sont repartis avec un arbre à compléter. L'expérience sera renouvelée et étendue à la rentrée et, si les parents le souhaitent, des recherches plus approfondies pourront être entreprises.

En attendant, bonnes vacances à tous et encore merci à Chiara !

Association de généalogie bellegardaise 07 78 84 65 10

« BELLNEWS » autrement...

Démission de Mme Maldonado, conseillère depuis 2008. Le départ de 3 personnes de la majorité municipale s'explique-t-il par de seules raisons personnelles ?

Grogne de la population au sujet des nouveaux containers à ordures ménagères. Absence de communication et encore plus de concertation. La nécessité d'économiser sur les frais de collecte ne pouvait-elle pas passer par des solutions moins invasives (installations enterrées) ?

Ouverture du collège confirmée en septembre 2016 et de la halle des sports en 2017. Le nombre d'élèves inscrits se situe bien en dessous des prévisions. Effet de la réforme des collèges orientant les parents vers le privé ? Craintes sur le contenu des enseignements surtout pour les langues vivantes ? Mais après tant d'années à attendre ce collège, réjouissons-nous de son ouverture avec le pari d'un meilleur futur pour nos enfants.

Adoption des budgets primitifs 2016 en conseil municipal avec abstention de notre groupe sur le budget principal.

J. Bonhomme, G. Rouvray, A. Ducros, M. Bastide
+ d'infos sur bellegarde-ensemble-autrement.fr

Les représentants de la Liste Unis pour l'avenir de Bellegarde n'ont pas souhaité communiqué d'article dans ce bulletin.

Séance du conseil municipal du 30 mars 2016

Jumelage – échange franco-espagnol

La Commune organise cet été, dans le cadre du jumelage, un échange franco-espagnol entre les jeunes de Bellegarde et ceux de Villamartin. Les jeunes de Villamartin étant venus l'an dernier dans les familles Bellegardaises, ce séjour aura lieu cette année à Villamartin du 1er juillet au 8 juillet 2016.

Les jeunes sont hébergés dans les familles dont les enfants ont été reçus l'an dernier.

Ce séjour offre des activités variées (découverte du patrimoine, jeux, pratique sportive, shopping...) et permet aux enfants de découvrir une autre culture.

Le voyage aller et retour s'effectue en Avion (Aéroport de Marseille).

Le prix du billet d'avion aller-retour pour les participants, s'élève à 80€ le complément sera pris en charge par la Commune et plus précisément sur le budget alloué au Jumelage. 14 enfants + 2 encadrantes ont participé à ce séjour.

Projet de réaménagement de la traversée d'agglomération – RD3 – convention de co-maîtrise d'ouvrage stade travaux

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 15 septembre 2015 le conseil municipal a approuvé une convention d'étude avec le Département du Gard concernant le projet de réaménagement de la traversée d'agglomération (RD 3). Les études étant arrivées à leur terme et les entreprises pouvant faire l'objet d'une consultation, il convient donc dorénavant d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de partenariat en co-maîtrise d'ouvrage avec le Département pour la réalisation des travaux sur la base des montants et du plan ci-annexés.

Projet de mise en conformité de l'école maternelle Philippe LAMOUR – avenant n° 1 à la convention de mandat

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a approuvé la passation d'une convention de mandat avec la SPL Terre d'Argence pour la réalisation, au nom et pour le compte de la commune, de la mise en conformité de la sécurité incendie et de l'accessibilité handicapés de l'école Philippe LAMOUR.

... /... Ce contrat comportait une tranche ferme visant à la conduite des études préalables à faire valider par le SDIS et deux tranches conditionnelles liées à la suite des études et à la réalisation des travaux. Suite à la consultation des entreprises, la phase de démarrage des travaux va pouvoir débuter. L'ensemble des tranches conditionnelles

est affermi. Le coût prévisionnel de l'opération avait été estimé à 638 166,00€ HT (rémunération du mandataire non comprise). Suite à diverses modifications et améliorations décidées par le mandant, l'enveloppe financière globale prévisionnelle confiée au mandataire s'élève désormais à 703 000€ HT (rémunération du mandataire non comprise). Après discussion avec la SPL, il a été décidé que cette dernière percevrait une rémunération de 4,57% du montant de l'enveloppe financière prévisionnelle et que celle-ci demeurerait forfaitisée. Par suite, le mandataire percevra une rémunération globale et forfaitaire fixée à 32 120€ HT.

Vote des taux d'imposition 2016

M. le Maire expose au Conseil qu'à la vue de la situation générale de la Commune, dont les résultats financiers continuent de s'améliorer, et de la fragilité du pouvoir d'achat des Bellegardais, il est proposé au Conseil de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux pour l'exercice 2016.

	Rappel des taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation	12,82%	12,82%
Foncier bâti	16,85%	16,85%
Foncier non bâti	61,74%	61,74%

À également été traité lors de cette séance

Le vote des subventions aux associations

NB. En 2016, 60 associations ont bénéficié d'une aide financière de la commune (hors aide logistique : prêt de bâtiment ou autres structures, de bus communal, impression d'affiches et autres documents), ce qui représente un montant de 170 907€.

Depuis 2008, le nombre d'associations subventionnées a augmenté de 27%, (47 en 2008/60 en 2016) le montant total de l'aide financière allouée a progressé pour sa part de 43%. (119 000€ en 2008/170 907€ en 2016).

L'approbation des comptes administratifs et comptes de gestion budgets principal, eau, assainissement, fête et culture – exercice 2015.

L'affectation des résultats 2015 aux budgets prévisionnels respectifs 2016



Mise en place d'un service juridique

Une société devenue particulièrement procédurière implique, pour les communes, une obligation de mise en œuvre de moyens visant à préserver au mieux ses intérêts. Bellegarde n'échappant pas à ce phénomène, la commune s'est dotée, depuis 2013, d'un service juridique à part entière, chargé d'exercer cette mission de vigilance préventive et, au besoin, de défense. Divers dossiers trouvent, pour certains, une issue amiable et, pour d'autres, un règlement par la voie contentieuse. **Aurélie Munoz** ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES JURIDIQUES

Ce service juridique, supervisé par Madame Aurélie Munoz en sa qualité d'adjointe déléguée, intervient dans divers domaines, notamment :

- ▶ actes relatifs à la police administrative (préparation, rédaction et suivi d'actes administratifs);
- ▶ domaines réglementaires divers (veille juridique et réglementaire);
- ▶ gestion administrative des différents sinistres (déclaration des sinistres et suivi en liaison avec l'assureur de la commune);
- ▶ archivages des arrêtés municipaux;
- ▶ réception des avis de la commission de sécurité et d'accessibilité et notification des avis;
- ▶ gestion et suivi des dossiers de contentieux (amicales et recours devant les tribunaux);

▶ suivi des dossiers nécessitant l'intervention d'un cabinet d'avocats. La gestion des finances communales étant une préoccupation permanente de la municipalité, la création de ce service s'est effectuée dans le cadre d'une réorganisation interne. Installé dans les locaux de la police municipale, Place Marcel Boucayrand, ce service est placé sous la responsabilité de **Monsieur Philippe Szeurzuk** assisté de **Madame Nadine Deylaud**.

Le forum des associations

Ce temps d'information et de rencontre de la vie associative locale se déroulera le dimanche 4 septembre de 10 h à 17 h au parking de la Halle des sports. Il est particulièrement destiné aux nouveaux arrivants, mais il s'adresse à tous. C'est le moment idéal pour découvrir et choisir ses prochaines activités, ludiques, culturelles ou sportives, qu'elles soient de loisirs ou de compétition.

Une quarantaine d'associations seront présentes pour répondre à vos questions, vous conseiller si nécessaire, et effectuer les inscriptions.

Un repas ouvert à tous (sur réservation avant le 24 août) ponctuera la journée.

Au menu : salade, bœuf à la Bellegardaïse, fromage + pâtisserie + café. Vin.

Tarifs : 12€ adulte, 7€ enfant (- de 12 ans).



NB. Les associations souhaitant participer et présenter leurs activités au forum doivent se signaler auprès du Point infos dans les plus brefs délais.

Point Infos 04 66 01 03 40

Revue Communes et Associations

Ce document d'information peut être consulté au point infos et à la médiathèque.

Les récents sujets traités dans cette revue portent sur :

- ☞ le bon déroulement des assemblées générales;
- ☞ l'organisation d'un événement ou une manifestation sur la voie publique;
- ☞ la démission des dirigeants : comment s'organiser ?

Le service communication, information et patrimoine déménage

Le service communication, information et patrimoine assuré par **Pascal Crapé** est déplacé au Point Information Jeunesse qui se situe rue du cadereau. Vous pourrez le joindre au 04 66 01 03 40.

Cimetière

À l'arrivée des beaux jours, nous prenons soin de nos jardins. Il en va de même pour nos concessions au cimetière. Il est rappelé que les emplacements concédés doivent être entretenus de manière régulière. Merci d'y apporter tout l'intérêt qu'il se doit. Un petit désherbage manuel serait le bienvenu sur certains emplacements.

Travaux dans le cimetière

Toutes les interventions sur les concessions doivent être signalées en mairie et font l'objet d'une autorisation. Les demandes de travaux doivent être déposées en mairie 48h avant la date prévue. Il ne peut en aucun cas être construit de monument, jardinière, sans autorisation préalable et dans la limite de l'espace concédé.

Service état civil mairie 04 66 01 09 46

NUMÉROS UTILES

Mairie 04 66 01 11 16
Police municipale 04 66 58 00 73
Service technique 04 66 01 68 76
Numéro d'astreinte weekend
06 89 30 38 94
Pompiers 18
SAMU 15
Gendarmerie 17

REPAS CLASSE 46

La classe 46 se donne rendez-vous le 6 novembre 2016 au restaurant la guinguette du pont de Broussan pour fêter en gaité et convivialité leurs 70 ans. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Jany Martinez 04 66 01 07 39
Josette Alemany 06 85 63 77 27

VIDE-GRENIER

L'association Anim'belle organisera son vide-grenier le samedi 10 septembre de 8 h à 18 h au parking des arènes. Arrivée des exposants (inscription obligatoire préalable) de 6 h 30 à 8 h, photocopie pièce d'identité, 10€ les 4 ml. À noter également : la bourse aux jouets organisée par l'association se déroulera le 29 octobre à la salle des sources de 9 h à 18 h.

06 23 77 28 50 - ghismontemurro@gmail.com
facebook.com/ANIMBELLE

ASSISTANTE MATERNELLE

Veillez noter les nouvelles coordonnées de Virginie Carvalho 21, lotissement les Clairettes - 09 73 19 76 94.

REMERCIEMENTS

Le 30 juin, M. Joseph Alarcon a perdu son portefeuille contenant tous ses papiers. Portefeuille qui a été retrouvé et apporté à la mairie par une personne qui a souhaité garder l'anonymat. M. Alarcon tient à adresser ses chaleureux remerciements à cette personne qui se reconnaîtra pour son geste de civisme.

ENSEMBLE, FAISONS DE BELLEGARDE UNE VILLE EXEMPLAIRE : STÉRILISONS NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

C'est, contrairement à ce que déclarent ceux qui ne connaissent pas le sujet, l'acte le plus généreux que l'on puisse poser pour eux. En effet, ils n'intellectualisent pas le fait de pouvoir (ou pas) se reproduire et n'en ressentent pas le manque. Par contre, cela pacifie la rue (miaulements et bagarres, marquage à l'urine), et facilite la vie des chattes errantes pour qui la mise bas 3 fois par an est éprouvante et la tâche rude pour protéger et nourrir les petits.

C'est effectivement un budget (environ 70€ pour un mâle et 120€ pour une femelle), mais cela peut s'anticiper (10€ par mois de côté, cela représente 5 bouteilles de Coca-Cola...). C'est peu d'argent comparé à la misère de l'abandon et de la vie dans la rue... En attendant, la mise sous pilule est une solution, qui doit cependant rester provisoire, car à l'origine de problèmes de santé.

Tatouons nos animaux de compagnie

L'identification par tatouage ou puce est obligatoire (amende de 150€).



Il sécurise votre animal qui, ainsi, ne risque pas d'être emmené dans un refuge ou une fourrière. Cela facilite également le travail des bénévoles.

Campagnes de stérilisation des chats errants

Avec l'appui de la Commune, de la CCBTA et de l'Association des chats libres de Beaucaire, des interventions pour la stérilisation et les soins d'animaux malades sont réalisées dans certains quartiers de la ville. Ces interventions réduisent le nombre de chats, les maintiennent en bonne santé, leur permettent d'être actifs dans la chasse aux rats et souris. N'empêchez pas ces interventions.

Recherche de bénévoles pour Bellegarde uniquement

Vous êtes déjà actif auprès des chats errants de votre quartier, vous avez quelques heures à consacrer de temps en temps à cette cause, rejoignez-nous.

Recherche d'adhérents et de dons

Vos dons et adhésions (20€/an) sont également les bienvenus (financements de stérilisation et des soins médicaux). Ces montants sont déductibles des impôts à hauteur de 66%.

Association des chats libres de Beaucaire
07 68 62 59 27
chatslibresdebeaucaire@laposte.net

Naissances

26 septembre 2015 Elie Noël
 10 novembre 2015 Elliot Galeron
 22 février 2016 Lilou Rodriguez Tosi
 23 février Lola Ruiz
 24 février Tess Hornesch
 24 février Andréa Pham
 25 février Jean Champeil
 26 février Léo Douzon
 2 mars Axel Gautron
 4 mars Mélyna Pires
 13 mars Noélie Piat
 17 mars Sara Poggiali
 30 mars Valentin Gambrelle Ramsamy
 31 mars Romy Serment
 5 avril Noëlie Sanchez
 7 avril Lola Locquet
 18 avril Diego Sanchez
 24 avril Salma Belaizi
 29 avril Charlotte Fonsat
 29 avril Fatima Mohammédi Oulkass
 7 mai Claire Chatel

10 mai Aaron Garrigos
 11 mai Tony Douce
 17 mai Aaron Sinapian
 19 mai Raphaël Henry
 20 mai Reda Khabbach
 25 mai Lyvia Quiricy Ubassy
 28 mai Nahil Lbarrak
 2 juin Elena Trigueros Gire
 4 juin Noé Sterle

Mariages

► **19 mars** Abdelhak Garaoui
 et Inès Beneddine
 ► **7 mai** Sylvain Saqué
 et Lydie Bouchardon
 ► **21 mai** Hicham Znati
 et Safia Essabah
 ► **25 mai** Luis Da Silva Soares
 et Daniella Sequeira Rodrigues
 ► **18 juin** Alexandre Hurpeau
 et Julie Egender
 ► **18 juin** Michel Hanser
 et Caroline Testaniere

Décès

14 février Gérard Bousset
 19 février Jean-Jacques Berthon
 20 février André Pecheral
 23 février Nicole Dubar
 25 février Gisèle Veyer
 25 février Christian Debicki
 29 février Claude Sacleux
 5 mars Henri Guérin
 21 mars Michel Riou
 26 mars Pierrette Pastouret
 29 mars Christine Ato Laplanche
 10 avril André Cavallini
 15 avril Maria del Carmen Balsera
 19 avril Georgette Deval
 13 mai Henri Masson
 19 mai Gérard Deleuze
 22 mai Charles Michel
 22 mai Pablo Jumbo Vicente
 26 mai Juliette Silvestri
 27 mai Jules Pecheral
 9 juin Régis Arnaud
 12 juin Antoinette Alcaraz
 13 juin Augustin Santapau Hernandez

Pompes Funèbres

Bernard COLLIN & Fils



Maison fondée en 1907

Organisation complète d'obsèques

Transport toutes distances France et Etranger
 Fleurs - Articles funéraires - Plaques - Gravures
 Contrat de prévoyance

Marbrerie – Caveaux

Création personnalisée - Habillage - Entretien - Fleurissement

24h/24 et 7j/7 06.11.56.61.50 et 06.21.60.22.85

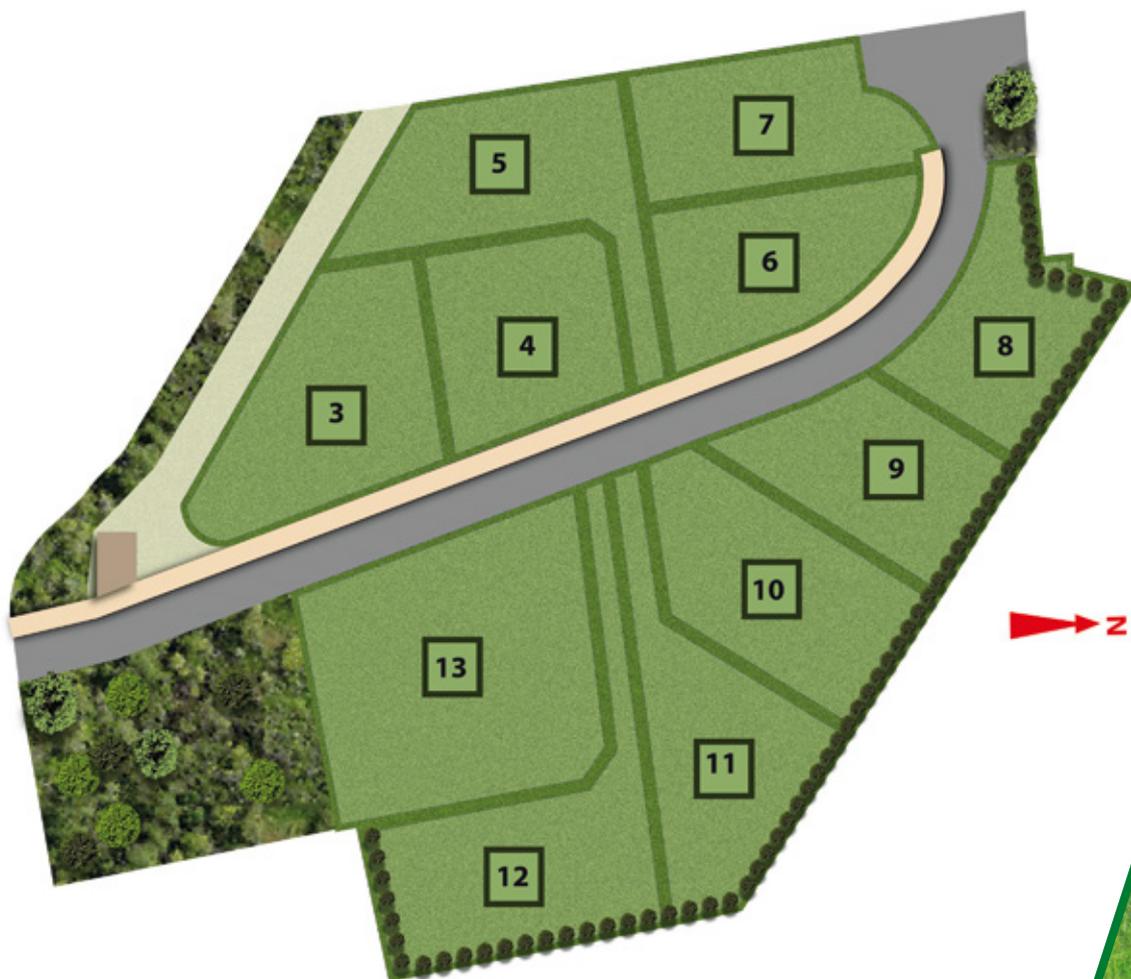
Magasin rue Jeanne d'Arc - Bellegarde - 04.66.01.15.33

TERRAINS À BÂTIR

BELLEGARDE

“L’Azalée”

Environnement calme et arboré
Parcelles viabilisées de 400 à 520 m²



Votre interlocutrice privilégiée
Caroline BENEFIGE

04 66 640 660
06 81 31 06 84

HECTARE.fr
TERRAINS A BATIR

GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



ggl-groupe.com

La marque du terrain à bâtir